L'ABEILLE.

PAR BULLITT, BULLEN & MAGNE.
NO. 61, RUE DE CHARTRES.

CONDITIONS :

ABONNEMENT.

Douze piastres par an, pour la feuille, payables d'avance par l'année; dix piastres pour la feuille destinée pour la campagne et publiée trois fois par semaine, payables d'avance pour toute l'année, lorsque l'abonné ne voudra pas la faire payer à son domicile à la Nouvelle-Orléans. Aucun abonnement ne sera discontinué avant que les comptes arriérés ne soient payés. Les abonnés qui voudront cesser leur abonnement devront en donner avis par écrit, une semaine avant que le terme de leur abonnement ne soit arrivé.

ANNONCES.—Une piastre par carré de chaque langue, pour la première insertion, et cinquante cents pour chaque insertion subséquente. Tout changement considérable dans l'annonce originale, devra être payé comme une nouvelle annonce. Le carré est de DIX lignes ou moins.

ABONNEMENT pour l'année aux annonces—Les artisans et personnes tenant magasins de détail, $60; les banques, Compagnies d'Assurances et autres institutions publiques, $80; les agens pour navires, bâtiments et bateaux à vapeur, ou les maisons de commerce faisant la commission, $80. Ces abonnements se paient à l'année et d'avance.

Les ANNONCES des mariages et de décès, les articles pour appeler l'attention du public à des ventes d'immeubles, biens meubles, les articles signés par des passagers, les annonces de bénéfice &c. &c., devront payer au taux des annonces ordinaires.

Les ANNONCES qui ne doivent paraître que par intervalles paieront $1 par carré pour chaque insertion.

Les ANNONCES ou articles d'une nature personnelle, lorsqu'ils pourront être admis, paieront le double du prix des annonces ordinaires et d'avance.

Les ANNONCES qui sortiront de la ligne ordinaire des affaires d'un abonné à l'année, telles que ventes à l'encan par autorité de justice, ventes de plantations et habitations, esclaves marrons animaux épaves ou égarés &c. &c., lui seront portées en compte séparément et aux prix ci-dessus énoncés.

Les ANNONCES ne porteront pas la durée de l'insertion seront publiées pendant un mois et devront être payées en conséquence de cette disposition.

AUCUNE ANNONCE de faillite sera publiée, à moins que le prix de l'insertion n'ait été payé d'avance, ou qu'il y ait un répondant.

Les THÉATRES et autres endroits ouverts pour l'amusement du public, faisant insérer chaque jour de nouvelles annonces, pendant la saison des plaisirs, paieront $150.

Les ANNONCES de candidature à des emplois publics et toutes annonces d'une nature politique, paieront le double du prix ordinaire.

BUREAU DE LA COMPAGNIE D'ASSURANCES DES POMPIERS DE LA NLLE. ORLEANS—Les actionnaires sont et demeurent prévenus que le sixième paiement est payable le 6 du mois de février prochain, au bureau de la Compagnie, rue du Camp. E. L. TRACY,
4 janv—12, 2ps Secrétaire

BANQUE DES CITOYENS DE LA LOUISIANE—Nouvelle Orléans, 3 janvier 1838—Une élection, par les actionnaires, de six directeurs pour cette institution, sera tenue à la maison de banque, lundi le 4 février prochain, entre 11½ heures du matin et 3 de l'après-midi.
Par ordre de la Direction.
3 janv J. P. PERRAULT—Caissier

POELES!—POELES!—S. Locke & Co., No. 8, Front Levée, viennent de recevoir par le navire John-Hall, un nouveau supplément de poêles. Leur assortiment se compose actuellement de poêles à charbon, de Spoor, patentés, de toutes grandeurs; poêles dits Radiateurs, à charbon, de Philadelphie; poêles à fourneaux, idem à James, à deux et trois bouilloires; fours de campagne; poêles à navires et à steamboats; idem, des tuyaux de poêles, que l'on posera sur demande. 24 dec—a

MORUS MULTICAULIS—Le soussigné vient de recevoir une grande quantité de Morus-Multicaulis, véritables, et de première qualité, de quatre à neuf pieds de haut et garnis de branches. On invite les amateurs à venir les examiner.
Il a également reçu par le navire Octorara, et actuellement en déchargement, 1000 pêchers et autres arbres fruitiers. WM. DINN,
29 déc 17, rue de la Commune.

BANQUE DU COMMERCE DE LA NOUVELLE-ORLEANS—Nouvelle-Orléans, le 3 de janvier 1839—La direction de cette institution a, ce jour, déclaré un dividende semi-annuel de quatre pour cent, sur le montant capital, payable aux actionnaires ou à leurs représentans légaux, jeudi le 7 du mois prochain ou après. Les dividendes de ceux des actionnaires qui ont emprunté sur leurs actions, leur seront appropriés à diminuer les avances faites sur leurs actions. G. O. HALL,
4 janv caissier.

MORUS MULTICAULUS—6000 Morus Multicaulus, ou muriers chinois, et arbres muriers, en bon ordre et prêts à être transplantés, ou à exporter, reçus et à vendre par LOYAL CASE & Co.
4 janv—1m 89, rue de la Commune

AVIS—La raison en commandite de F. J. FORSTALL & FRERE, est dissoute par consentement mutuel. F. J. FORSTALL & L. E. FORSTALL, seront chargés de la liquidation, et à cet effet continueront seulement à se servir du nom de la dite raison. F. J. FORSTALL.
27 déc M. DE LIZARDI & Co.

AVIS—Les soussignés ont formé une Société sous la raison de FORSTALL, ROMAN & Co., et continueront le même genre d'affaires par commission en général, que faisaient précédemment leurs prédécesseurs F. J. Forstall & Co.
F. J. FORSTALL,
L. E. FORSTALL,
C. H. KERNION,
27 déc. CHARLES ROMAN.

BUREAU DU CHEMIN A COULISSES DE LA NLLE-ORLEANS ET NASHVILLE. Le 22 décembre 1838.
AVIS AUX CONTRACTEURS—Des propositions cachetées seront reçues jusqu'au 22 de janvier 1839, pour l'entreprise de la construction de cinq à dix milles de chemin commençant à la Passe Manchac, et s'étendant vers cette ville.
On peut voir les spécifications à ce bureau, où l'on fera connaître les conditions. D. HOARD,
25 dec—1m Ing. en chef, et Surintendant.

MORUS MULTICAULUS.—Trente mille Morus Multicaulus et peupliers, à bord de la barque française Memnon, attendu journellement ici, venant de Marseille.
H. & W. ANDERSON,
82 et 84, rue Tchoupitoulas.
ou à WILLIAM DINN,
17, rue de la Commune.
On donnera avis de l'arrivée du navire 19 jan

MORUS MULTICAULIS ou muriers de la Chine. Un superbe lot récemment reçu et à vendre par MAGEE & Co.
17 jan 4 Vieille Levée.

MARRONNAGES.

60 PIASTRES DE RECOMPENSE—seront donnée pour l'appréhension et la mise en geole de trois esclaves, SIMON, STEPHEN et DAVID, qui sont parti marrons de la plantation Destréhan, le mois dernier, dans la Paroisse St Charles. Une récompense de $20 sera donnée pour l'appréhension de chacun d'eux. Simon est à peu près de la hauteur de 5½ pieds, complexion brune et un peu estropié; Daniel ayant un de ses pied estropié; Stephen ayant 5 pieds, 1½ po. Daniel à 5 pieds 6 pouces, tous nègres et en très bon état. La récompense susdite sera payée pour la livraison des dits esclaves, par
JONATHAN MONTGOMERY,
26 jan—6 9, rue du Canal.

DETENU à la geole de la paroisse St. Bernard, un petit mulâtre nommé MADISON, se disant appartenir à M. Jacques Barrus, de la Nouvelle Orléans. Le propriétaire est prié de retirer en se conformant à la loi.
Paroisse St. Bernard, 28 aout 1838.
6 aout FRANCOIS GARIC—shérif

$10 DE RECOMPENSE.—Pour arrêter et mettre en prison un griffe nommé SAM ou JOHNSON depuis 10 ans dans le pays, âgé de 34 ans, taille de 5 pieds 3 pouces, fortement constitué, figure large, beaucoup de cheveux, très poli. Il est parti le corps—Employé depuis 8 ans dans la Presse à coton d'Orléans, comme capitaine de presse; étant bon manœuvre, cocher, et propre à tout.—Ce griffe changera souvent d'habillements pour se déguiser; un chapeau ou casquette sur la tête.
Les capitaines de batimens ou autres sont prévenus de ne pas l'employer, sous peine d'être poursuivis suivant les lois. J. VASSANT,
22 jan—6 Près l'enc. Dauphine et Toulouse, No. 165

CHIEN PERDU.—Il s'est échapé hier soir à huit heures, un jeune chien de Terre-neuve, noir, ayant le bout de la queue blanc, ainsi qu'une petite tache à la poitrine, ainsi que les deux griffes de devant. Il avait lorsqu'il s'est échappé une chaine au cou, et répond au nom de Héro. La personne qui le ramènera au no. 170, rue St. Louis recevra une récompense libérale. 25j—6

LES soussignés reçoivent par les derniers arrivages du Hâvre un assortiment d'articles pour bals composé des objets suivans:
Tulles nouveaux façonnés et unis.
Crêpe blanc, rose et bleu.
Soieries riches et satin blanc et couleur.
Velour de diverses couleurs pour robes.
Mousselines de très belle qualité.
Mouchoirs de batiste brodés.
Echarpe en tule et en filet.
Gant en peau, courts et longs en filet id.
Dentelle blanche noire et blonde.
Fleurs pour Coiffure Bas de fil d'Ecosse et de soie, brodés et unis.
Mantelets et châles de satin et de soie.
Rubans de satin unis et brochés—Cols—Pélerines et Lingerie de toute espèce—Cols d'enfans et une grande quantité d'autres articles qu'ils vendront à bas prix. E. LEFEBVRE & FRERE. 10 jan

RECU par les derniers arrivages et à vendre par le soussigné, dans son magasin, rue Toulouse No 54
40 barriques vin de Bordeaux Montferrand
25 do do do St. Julien Médoc
50 barils vin blanc de haut Sauterne
25 do do Grave
6 pipes vieille eau de vie de Cognac
45 barils vin de Madère sec
250 caisses vin St. Julien Médoc
120 do do pouillac do
125 do fruits à l'eau de vie
100 paniers anisette surfine
100 caisses liqueur surfine assortie
40 de Kerchewasser
10 do sardines à l'huile et au beurre
5 do petits pois
1 do truffe pure
6 de fraises et cerises conservées en 1/2 bouteilles de Nantes
600 paniers de guignolet d'Angers
100 caisses confitures assorties, en pots de porcelaine, et pots en verre
100 caisses Curaçoa en cruchon
100 do absinthe de Suisse
40 do fleurs d'oranger
20 do eau de vie de Dantzick
30 do liqueurs fine en cruchon de porcelaine
20 do fruit tout prune
40 do de Marasquins
8 do de thon mariné à l'huile
100 barriques vins de Marseille
100 caisses vin muscat frontignan
50 do savon blanc de Marseille
100 paniers d'huile olive plagnole
50 dame jeannes huile olive de plagnole
150 dame jeannes vides
7 malles parfumerie assortie
4 caisses eau de Cologne
1 caisse brosses à soulier
20 paniers bouteilles vides
8 douzaines de grandes corbeilles pour Boulanger reçu de Philadelphie diverses qualités de tombereaux et aussi des roues de rechange, du pour planteur.
14 jan B. JUETTE.

TRAITEMENT DES MALADIES SECRETES, d'après la Nouvelle Méthode, par le docteur J. TOUSSAINT, médecin de la faculté de Paris, ex-interne des hopitaux vénériens, élève de M. Ricord.
Ce docteur, déjà connu par de nombreux succès, continue à donner ses soins aux personnes affectées de Maladies vénériennes; celles même qui ont essayé inutilement les traitemens les plus connus trouveront auprès de lui une guérison prompte et radicale.
Le docteur J. Toussaint, donne des consultations tous les jours, de 10 à 1 heure, et de 5 à 7 heures, rue d'Orléans, 87, entre Bourbon et Dauphine. 4 jan 1a

GRAVURES de billets de banques—Rawdon, Wright, Hatch & Edson, qui exercent un laboratoire à la N Orléans, aussi bien installé que celui qu'ils ont à New-York, à l'effet de graver et d'imprimer des billets de banques, des banks, lettres de change, certificats de dépôt, chèques et autres papiers importants, exigeant une sûreté contre la contrefaçon; et ont des mesures pour garder soigneusement toutes les planches et impressions qu'on pourrait leur donner à exécuter. Leurs modèles comprennent plus de cinquante gravures faites pour des institutions monétaires et toutes les ordres seront exécutés avec promptitude et aux termes ordinaires.
Le laboratoire est à l'encoignure des rues Royale et Canal. 7 jan—1m

ECOLES.

ACADEMIE DE DANSE.
A NOUVELLE METHODE.
MR. J. DEVOTI prévient le public, et les pères de familles, qu'il donnera des Leçons de Danse, les lundis, mercredis et vendredis, à commencer de 7 heures du soir, à sa classe No. 80, rue Royale, entre Conti et Bienville.
Le prix des leçons en classe est de $8 par mois, payables d'avance, et les leçons à domicile ou particulières $12. 31 dec—1m.

MOYEN D'APPRENDRE A LIRE EN 20 LEÇONS.—M. VANNIER, Géomètre-Arpenteur, ancien d'imitateur du canal de Bourgogne, auteur de la Méthode abreviative pour enseigner à LIRE LE FRANÇAIS EN 20 LEÇONS, offre de mettre cet admirable résultat en pratique, soit dans des leçons particulières, soit dans les cours qui seront ouverts tous les jours, depuis 6 heures du matin, jusqu'à 10 heures du soir, rue de Chartres, No. 150, entre les rues Toulouse et St-Louis, ou rue Ste-Anne, No. 64.
Le Professeur appliquera la même Méthode abréviative d'enseignement, modifiée toutefois d'après l'intelligence des élèves, à l'Ecriture, l'Orthographe, l'Arithmétique, la Géométrie, l'Algèbre, le Dessin linéaire, le Tossé, la Tenue de Livres, et à tout ce qui concerne la comptabilité.
Leçons en ville. 27 nov

EDUCATION, EN FRANÇAIS ET EN ANGLAIS—M. James, récemment arrivé en cette ville, a l'honneur d'annoncer aux citoyens de la Nouvelle-Orléans qu'il ouvrira une Académie, le lundi 14 janvier, au No 19, rue Toulouse, pour l'instruction de la jeunesse des deux sexes, en français et en anglais, dans laquelle il sera habilement aidé par Mdes James et Methier, qui toutes deux parlent et écrivent avec facilité et pureté les deux langues, et auront l'administration des classes des demoiselles.
M. James portera tous ses soins, aux différentes branches d'éducation, et se flatte de satisfaire pleinement les personnes qui l'honoreront de leur confiance.
Madame James, dont la réputation, comme institutrice de musique vocale et instrumentale a été établie par quatorze années d'expérience, donnera des leçons sur le piano et la guittare.
Termes—Payable d'avance.
Classe élémentaire $8, enfans moyens $10; ceux plus grandes $15; piano $8; guittare $8 par mois.
Un mois commencé doit être payé en plein.
Il y aura une classe du soir pour le français et l'anglais. M. James donnera des leçons particulières dans les familles.
Référence—L'hon. Balie Peyton, M. Joseph Lecarpentier, M. James Denegre, M. Dupéru. M. Wm Beal. 9 jan—2 p 1

Nouvelle Orléans
PENSIONNAT DES DAMES VERNIES,
Encoignure St. Philippe et Royale.
Pension par trimestre $72
Demi pension par mois 12
Externat par mois 8
Cette Pension a toujours de bons professeurs pour la Classe Française, la Classe Anglaise, la Langue Espagnole, le Dessin, la Musique, la Danse et l'Ecriture. 8 nov—6m.

PAR DIDION, COURTIER.
UNE maison rue Ste. Anne, faubourg Trême, près la rue Villeré, terrain de 30 sur 120.
Une do même faubourg rue St. Philippe, entre Villeré et Robertson, terrain de 30 sur 120.
Deux do sur le chemin du Bayou près la rue des Marais, terrain de 55 sur le chemin du Bayou 81 pieds dans le fond, sur 92 de profondeur.
Deux do rue Casacalvo, près rue Clouet.
Trois do en briques, dont une à étage rue St. Ferdinand, terrain de 30 à 35 sur 89.
Une maison rue St. Louis, près Dauphine, terrain de 33 sur 120.
Une maison en briques à 3 étages rue de la Commune près l'Hospice.
Une maison rue de l'Union, près la rue Amour, terrain de 32 sur 98.
Une maison rue d'Orléans, près la rue Dauphine, terrain de 30 sur 60.
Une maison rue des Marais faubourg Trême près Ursulines, terrain de 27 sur 112.
Une maison rue des Marais, près St. Philippe, maison en briques, terrain de 26 sur 96.
Huit lots de terre au nouveau faubourg Marigny, ilet 54, entre Joséphine et Prospère.
Deux lots face aux Champ-Elysées, entre les rues St. Jean Baptiste et St. Avide.
Deux lots près l'encoignure Enghein et Moreau.
Un lot près l'encoignure Craps et Moreau.
Un lot face la Promenade Bons-Enfans près Esplanade.
Un terrain rue Plauché près Esplanade.
Deux terrains rue Champs-Elysées, entre St. Avide et St. Jean-Baptiste.
Un terrain de 30 sur 120, rue de l'Hôpital, entre Conti et Rocheblave.
Un terrain faubourg Washington, rue Congrès, entre Elmire et Grands-Hommes.
Deux terrains encoignure Grands-Hommes et Duport.
Deux do rue St Ferdinand, entre Prospère et St. Avide.
Quatre do chemin du Bayou, encoignure Roman.
Un do rue Gravier près Gironde.
Un do rue Penisto près St. Paul.
Quarante-un lots de terre faubourg Washington rue Barthélemy, entre Joséphine, Célestine et Genie.
Un ilet faubourg Gueno, entre Azaga, Niepvol, Galvez et Abadie.
Dix neuf lots au nouveau faubourg Marigny, rue de l'Union, entre Joséphine et Prospère.
Plusieurs petites habitations aux environs de la ville.
Deux nègres moulinière et un cordonnier, plusieurs négresses domestiques de maison.
On recevra des propositions pour l'achat de la charte et des bateaux du ferry de la première municipalité, étant chargé de la vente de cet établissement. 19j

A VENDRE—Un jeune nègre âgé d'environ 23 ou 24 ans, bon maçon, habitué à monter les équipages et autres ouvrages d'une habitation. Pour plus amples informations, s'adresser au cabinet de lecture de la Bourse de Cité, rue St-Louis. 16 jan—6

BANQUE DE LA LOUISIANE.—Nouvelle-Orléans, 12 janvier 1839.—L'élection annuelle des directeurs par les actionnaires de cette institution aura lieu lundi, 28 janvier courant, à la maison de banque de cette cité, de 11 heures A M à 2 heures P. M.
15j—d W. E. LEVERICH, caissier.

ASSOCIATION CONSOLIDEE DES CULTIVATEURS DE LA LOUISIANE.
Nlle. Orléans, 7 Janvier 1839.
LES actionnaires de cette institution sont prévenus que l'élection annuelle de six Directeurs à nommer par eux, aura lieu le lundi 28 du courant, dans le local de la banque, depuis 10 heures du matin jusqu'à 2 heures après midi.
10 jan— A. BAUDOUIN, caissier.

ASSOCIATION CONSOLIDEE DES CULTIVATEURS DE LA LOUISIANE.
Nouvelle-Orléans, 9 Janvier 1839
CETTE banque tire des checks à vue sur New-York, et vend des traites sur Londres et Paris.
10 jan—20 A. BAUDOIN, caissier.

JOAILLERIE ET ARTICLES DE GOUT—Venez chez BELL, No. 16, rue de Chartres, si vous avez besoin d'acheter des articles de fantaisie. Par des arrivages récents il a ajouté un grand nombre d'articles à ceux qu'il avait déjà. Son assortiment consiste en montres, pendules, accordéons, boîtes à musique, boucles d'oreille, bagues, agrafes et médaillons, colliers en or, chaînes pour dames et messieurs, porte-crayons, rasoirs garantis, ciseaux et canifs, cuillières à soupe, à dessert, à thé, à moutarde et sel, en argent; porte-cigares, étuis à cartes, boîtes à cartes pour dames, mémoranda dits, cachets et anneaux de montres; colliers de corail, tabatières, garnitures de médaillons, parfumerie, savon, brosses à cheveux, à dents et ongles; brosses à table et à habit, et plusieurs autres articles en trop grandes quantités pour être énumérés.
N. B. Il tient aussi des verreries de tout genre, consistant en lampes, verres, verres à vin, caraffes, assiettes, plats, pots, encriers, vases, &c. Tous ces articles seront vendus à des prix réduits.
On prend en paiement et au taux le plus élevé, les billets de l'Alabama, des banques sur les rivières et du Texas. 8 jan

SHALL & BROWN—Négocians commissionnaires et expéditeurs, no. 96, rue des Magasins.
George Shall Jr. } Nouvelle Orléans.
James G. Brown }
RÉFÉRENCES.
Stetson & Avery, Whiting & Siark, Walton & Co., Wm. Bogart, Bogart & Hawthorn, J. Thayer & Co. } Nouvelle Orléans.
Winston & Shall, Crocket & Shapleigh, John Fairfield & Co., Walker, Emerson & Co., Griggs & Chickering } Boston.
M. B. Dennan & Co., Charles P. Massey & Co. } Philadelphie.
Hunter, Palmer & Co., Buffalo, N. Y.
David T. Morgan, Whitesides, Campbell & Co. } Pittsburg.
Edgerton & Woodbridge, Marietta, Ohio.
John Woodbridge, Esq., Chillicothe, Ohio.
E. & A. Tracy, St. Louis, Mo.
J. & R. Yeatman & Co., James P. Clark. } Nashville Tenn.
1 jan—a

EAUX MINERALES ARTIFICIELLES—Pour BOISSON, établissement de Vr. RULH, pharmacien chimiste, encoignure Dauphine et Hôpital, à la Nouvelle Orléans, où l'on trouvera constamment préparé: l'eau simple acidule gazeuse pour table, l'eau magnésiène saturée, les eaux de Seltz, celles de Vichy, de Spa, de Wals, de Clermont Ferrand, de Sedlitz, de Barèges, de Saratoga et Congress et en général les eaux à la plus usuelle.
Dans le même établissement on prépare toutes les eaux minérales qui sont demandées par formule spéciale des médecins, ainsi que toutes les substances destinées à composer à domicile, les bains, les lotions et les douches d'eaux minérales. 27 oct—a

LOUIS ROGERS & JAMES GRAY ont établi dernièrement une maison de commerce à la Nouvelle Orléans, sous le nom de Rogers Gray & Co et ont donné leur procuration à W. N. Wilkinson pour agir en leur nom, pendant leur absence. Ils feront des avances sur les consignations qui leur seront adressées à eux mêmes ou à Roger & Co. de New-York et à Louis Roger & Co. au Havre.
New-York, 1er janvier 1839. 15 jan

RECU par les derniers arrivages, et à vendre à la Librairie de Lelièvre, encoignure Royale et Ste Anne.
Un grand assortiment de livres d'éducation et de littérature.
Livres de prières et de piété, reliure ordinaire, et un superbe assortiment de reliures riches pour étrennes.
Editions illustrées des saints évangiles, de l'imitation de Jésus-Christ et de quelques auteurs classiques.
Editions dites compactes et demi-compactes des auteurs contemporains.
Articles de dessin, boîtes de peintures fines, pastels, cadres et ivoires à miniatures, pinceaux, crayons, &c.
Papier français de qualité supérieure, à lettres, à calquer, Joseph et à musique.
Etuis de mathématique, portefeuilles, souvenirs, &c.
Le sieur Lelièvre vient d'augmenter son cabinet de lecture d'un grand nombre d'ouvrages nouveaux.
Il tient constamment un assortiment de graines de jardinage, garanties fraiches. 26 nov—3p

50,000 SANGSUES.—Reçues par les navires Ville de Paris et autres, des sangsues de premier choix, et de toutes grosseurs, à vendre à 6¼, 12½ et 25 cts., au dépôt, rue du Quartier, No. 26, entre Condé et la Levée. 14 nov—1an

BUREAU DE LA COMPAGNIE D'ASSURANCE DE L'OUEST CONTRE L'INCENDIE.
UNE élection de 15 directeurs pour un an, sera tenue le 4ème jour du mois de février prochain, entre 11 A. M. et 2 heures P. M.
23 jan GEO. E. RICHARDSON, secrétaire.

PHRENOLOGIE.—M. ZENDER prévient le public et ses amis, que ses séances phrénologiques commencent dès aujourd'hui et que son bureau est ouvert tous les jours (le dimanche excepté) depuis 9 heures jusqu'à 3 heures de l'après-midi, rue de Chartres, No. 107, entre St-Louis et Conti.
Les personnes qui désireront venir l'honorer de leur confiance, recevront un tableau en français ou en anglais qui contiendra une description physionomique et cranologique de leurs individus. M. Z. consacrera ses soirées à se rendre au domicile des familles qui voudront bien lui envoyer une invitation. 23 jan—6

AVIS—A vendre un CAFE bien monté dans la rue du Camp, et faisant de très bonnes affaires. Le propriétaire n'en dispose que par l'obligation où il est de s'absenter du pays. On pourra avoir de plus amples informations en s'adressant au bureau de cette feuille. 14 jan

AU PUBLIC—Le soussigné ayant acheté la Pharmacie de Mr. F. SOHLER, Jr. située dans la ville de Lafayette, rue de la Levée près de la rue Joséphine, s'empresse de prévenir ses amis et le public en général qu'il aura toujours un assortiment de Drogues et médecines choisies, parfumeries et patentes, et qu'il remplira toutes prescriptions, avec attention et soin de manière à mériter le patronage du public.
24 jan—6 S. ROSSI.

ATTENDU chaque jour par les navires Cardinal de Cheverus et Lubeck de Bordeaux
112 demi pipes eau de vie de cognac, partie très vieille, à vendre par
26 jan BARTHET & Co.

VENTES A L'ENCAN.

PARGUINAULT & DELASSUS.
Bureau rue St. Louis No. 12.
Propriété de grande valeur dans la 2de. municipalité.
IL sera vendu le samedi, 2 février 1839, à midi précis à la Bourse de Cité, rue St. Louis.
Cette belle propriété située à l'encoignure des rues des Nayades et Polymnie attenant aux édifices de la compagnie du Rail Road de Carrollton; et faisant face à la jonction du Rail Road de la Course et de celui de Carrollton, cette propriété mesure 120 pieds de face à la rue des Nayades (Carrollton Rail Road) 383 pieds et demi de face à la rue Polymnie, et 127 pieds 10 pouces à la rue Apollon, le tout conformément à un plan de division en 13 lots de terre dressés par Pétingale, le 25 novembre 1838, lequel est déposé à la susdite Bourse; ensemble les bâtisses et améliorations qui y sont construites, consistant en une maison haute, faisant face au Rail Road de Carrollton, deux jeux de Paume (Ball Alley) bâtis en briques et pavés en pierres plattes (flag stones) ensemble un hangard en bois qui en dépend, le tout mesurant environ 57 pieds de large sur environ 90 pieds de long; une autre maison basse, faisant face à la rue Polymnie, se composant de trois grands appartemens, d'un corridor (alley) et d'un grenier parfaitement achevé, cuisine, chambre à domestique, etc. Et une petite maison située à l'encoignure des rues Polymnie et Apollon, tel que le tout est présenté sur le susdit plan.
Cette propriété sera offerte en un seul lot, si la vente ne s'effectuait pas de cette manière, elle sera vendu de suite après, en lot à la convenance des acheteurs.
Conditions, comptant.
L'acte de vente se passera pardevant W. Y. Lewis, notaire public.
Les personnes qui désirent placer avantageusement leurs fonds, sont invitées à se rendre sur les lieux pour examiner la susdite propriété. 19 jan

PAR F. DUTILLET & FAURES.
IL sera vendu à la Bourse de la Cité, rue St-Louis, lundi quatre février, à midi, les esclaves suivans.
1o. Washington, nègre, âgé d'environ 27 ans, bon charretier, bon laboureur, bon nègre de champs.
2o. Henry, bon nègre de champs, âgé d'environ 30 ans.
3o. Arthur, bon nègre de champs, âgé d'environ 23 ans.
4o. Ned, nègre âgé d'environ 32 ans, bon laboureur bon charretier, bon nègre de champs.
5o. Jacques, nègre âgé d'environ 49 ans, bon marchand et bon nègre de champs.
6o. Frédérick, nègre âgé d'environ 45 ans, bon marchand et bon nègre de champs.
7o. Bigg Salus, bon marchand et bon nègre de champs, âgé d'environ 29 ans.
8o. Robert, bon nègre de champs, âgé d'env. 24 ans
9o. Apollon, do do do 49 do
10o. Michel, do do do 45 do
11o. George, do do do 33 do
12o. Julie, négresse do do 42 do
13o. Henderson, nègre âgé d'environ 30 ans, bon marchand, bon laboureur et bon nègre de champs, il s'est absenté deux ou trois fois.
Conditions—Un quart comptant et la balance à 6, 12 et 18 mois, en billets endossés à satisfaction et hypothèque jusqu'à parfait paiement; dans le cas de non paiement à leur échéance, les billets porteront un intérêt de dix pour cent l'an, sans pour cela autoriser les acheteurs à en retarder le paiement.
Les esclaves ne seront livrés qu'après la passation des ventes.
Les actes de vente pardevant P. Lacoste, not. pub. aux frais des acquéreurs. 23 j—28, 1er, 4.

PAR DUTILLET & FAURES,
Propriétés de grande valeur, et propres à attirer l'attention des capitalistes.
IL sera vendu, mardi 29 du courant à midi, à la Bourse de la Cité, rue St. Louis, les propriétés suivantes:
DEUX LOTS DE TERRE au faubourg Marigny, dans l'ilet compris entre les rues des Champs Elysées, Marigny, Moreau et de la Victoire. Le lot No. 1, mesure 27 pieds 6 pouces 4 lignes de face à la rue de la Victoire, sur 181 pieds 2 pouces de profondeur
Le lot No. 2, mesure 27 pieds de face à la rue de la Victoire, sur 181 pieds 2 pouces de profondeur.
Sur ces deux lots sont bâtis deux beaux magasins en briques à deux étages et de toute la façade du terrain, sur une profondeur de 127 pieds 6 pouces, il existe derrière chaque magasin une cour de 53 pieds 6 pouces de profondeur, et un passage conduisant à la rue Marigny.
La proximité du fleuve et du rail-road assure à cette propriété un avantage certain sur le rapport du commerce, surtout comme dépôt pour les marchandises.
Un autre magasin bâti en briques à deux étages formant l'encoignure de la rue des Grands-Hommes et des Champs Elysées, mesurant 25 pieds 6 pouces de face à la rue des Champs Elysées, sur 104 pieds 9 pouces de profondeur.
Cette propriété fait face à la place Washington et au rail-road Pontchartrain, et seulement à la distance de deux ilets de la tête du nouveau rail-road, conduisant au Golfe du Mexique.
UN AUTRE LOT DE TERRE contigu, mesurant 45 pieds 6 pouces de face à la rue des Grands-Hommes, sur 127 pieds 6 pouces de profondeur, le tout mesure anglaise.
Il existe de plus sur toutes ces propriétés une valeur [illegible] actions de la Banque des Citoyens.
Conditions—à 6, 12, 18 et 24 mois de crédit en billets endossés à la satisfaction du vendeur et hypothèque jusqu'à parfait paiement.
Pour les actions de la Banque des Citoyens, comptant. Les actes de vente seront passés pardevant A. Mazureau, notaire public, aux frais des acquéreurs.
Les plans de ces divers lots et bâtisses seront exposés à la Bourse quelques jours avant le jour de la vente.
15 jan—4

PAR BACH & CALHOUN.
IL sera vendu vendredi, 8 février, à midi, à la Bourse de la Cité, rue St. Louis.
SIX LOTS DE TERRE DE VALEUR dans l'ilet no 93, faubourg Annonciation; les lots no. 1, 2, et 4 mesurent chacun 25 pieds 6 pouces et 7 lignes de face à la rue Dryade, sur 100 pieds de profondeur, entre lignes parallèles; no. 5, forme l'encoignure des rues Dryade et Therpsicore et mesure 25 pieds 6 pouces et 7 lignes de face à la rue Dryade sur 100 pieds de profondeur, face à la rue Therpsicore, et le no 6, mesure 27 pieds 10 pouces et 5 lignes de profondeur, entre lignes parallèles, mesure américaine.
Conditions—Un quart comptant et la balance à 6, 12 et 18 mois de crédit en billets endossés à satisfaction.
28 jan—6

PAR DUTILLET ET FAURES.
IL sera vendu lundi 4 février prochain, à midi à la Bourse St. Louis.
Une propriété située rue de la Douane, entre Dauphine et Bourgogne ayant 60 pieds Français plus ou moins, de face à la rue de la Douane sur 80 pieds Français, plus ou moins, de profondeur borné d'un côté par la propriété de M. Denegre et de l'autre par celle des Héritiers représentés par J. Preston, avec les améliorations qui s'y trouvent; consistant en une maison basse, en briques, &c. Cette propriété se trouve située vis-à-vis l'emplacement sur lequel on doit construire l'Opéra Italien, ce qui nul doute donnera une grande valeur à ce quartier.
Conditions—Un tiers comptant, 1/3 à six mois et 1/3 à un an de date, en billets endossés à satisfaction et hypothèque jusqu'à parfait paiement. Acte de vente chez Joseph Cuvillier, not. pub. aux frais de l'acquéreur. 26 jan—1, 26 29 4-1

PAR P. E. TRICOU.
IL sera vendu le jeudi, 31 janvier, à midi précis, à la Bourse de la Cité, rue St. Louis, les terrains ci-après décrits, savoir:
1o. Deux lots de terre situés au faubourg Washington, quartier Daunoy, dans l'ilet compris entre les rues d'Enghein, Duport, Moreau et Casacalvo. Le lot no. 1, de l'ilet no. 4, formant l'encoignure des rues d'Enghein et Moreau et mesurant 28 pieds 7 pouces 4 lignes de face à la dite rue Moreau, sur 100 pieds de profondeur et face à la dite rue d'Enghein. Le no. 2, du même ilet, attenant au no. 1, mesure 29 pieds de face à la dite rue Moreau, sur 100 pieds de profondeur entre lignes parallèles.
2o. 18 lots de terre situés au faubourg Washington quartier Daunoy, dans l'ilet 19, compris entre les rues Duport, St. Ferdinand, St Jean Baptiste et Girod. Le no. 1, formant l'encoignure des rues Girod et Duport, ayant 43 pieds 6 pouces 2 lignes de face à la dite rue Girod, sur 105 pieds de profondeur et face à la rue Duport. Les nos. 2, 3, 4 et 5 ayant chacun 44 pieds de face à la rue Girod, sur 105 pieds de profondeur. Le no. 6, formant l'encoignure des rues Girod et St. Ferdinand et mesurant 43 pieds 6 pouces 2 lignes de face à la dite rue Girod sur 105 pieds de profondeur et face à la dite rue St. Ferdinand. Les nos. 7, 8 et 9, ayant chacun 43 pieds 8 pouces de face à la rue St. Ferdinand sur 131 pieds 6 pouces 2 lignes de profondeur. Le no. 10, formant l'encoignure des rues St. Jean Baptiste et St. Ferdinand, ayant 43 pieds 6 pouces 2 lignes de face à la dite rue St. Jean Baptiste, sur 105 pieds de profondeur et face à la dite rue St. Ferdinand Les nos. 11, 12, 13 et 14 ayant chacun 44 pieds de face à la rue St. Jean Baptiste sur 105 pieds de profondeur. Le no. 15, formant l'encoignure des rues St. Jean Baptiste et Duport, mesurant 43 pieds 6 pouces 2 lignes de face à la dite rue St. Jean Baptiste, sur 105 pieds de profondeur et face à la dite rue Duport. Les nos 16, 17 et 18 ayant chacun 45 pieds 8 pouces face à la rue Duport, sur 131 pieds 6 pouces 2 lignes de profondeur.
3o. Neuf lots de terre situés au faubourg Washington, quartier Daunoy, dans l'ilet 22, compris entre les rues St. Jean Baptiste, St. Avide, Duport et St. Ferdinand. Le no. 10, ayant 43 pieds 6 pouces 2 lignes de face à la rue St. Avide, sur 100 pieds de profondeur et face à la rue St. Ferdinand avec laquelle il forme encoignure. Les nos. 11, 12, 13 et 14, attenant les uns aux autres et mesurant chacun 44 pieds de face à la dite rue St. Avide, sur 100 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Le no. 15, formant l'encoignure des rues Duport et St. Avide, et mesurant 45 pieds 6 pouces 2 lignes de face à cette dernière rue, sur 105 pieds de profondeur et face à la dite rue Duport. Les nos. 16, 17 et 18, mesurant chacun 43 pieds 8 pouces de face à la dite rue Duport, sur 131 pieds 6 pouces 2 lignes de profondeur entre lignes parallèles.
4o. 12 lots de terre situés au faubourg Washington, quartier Daunoy, dans l'ilet 23, compris entre les rues Duport, St. Ferdinand, Prosper et St. Avide. Les nos. 7, 8 et 9, mesurant chacun 43 pieds 8 pouces de face à la rue St. Ferdinand, sur 131 pieds 6 pouces 2 lignes de profondeur entre lignes parallèles. Le no. 10, formant l'encoignure des rues Prosper et St. Ferdinand, et mesurant, 43 pieds 6 pouces 2 lignes de face à la dite rue Prosper, sur 105 pieds de profondeur et face à la dite rue St. Ferdinand. Les nos. 11, 12, 13 et 14, ayant chacun 44 pieds de face à la dite rue Prosper, sur 105 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Le no. 15, formant l'encoignure des rues Duport et Prosper, mesure 43 pieds 6 pouces 2 lignes de face à la dite rue Prosper, sur 105 pieds de profondeur et face à la dite rue Duport; et les nos. 16, 17 et 18, mesurent chacun, 43 pieds 8 pouces de face à la rue Duport, sur 131 pieds 6 pouces 2 lignes de profondeur entre lignes parallèles. Le tout mesure américaine, et conformément aux plans dressés le 9 février 1835, et 18 mars 1836, par Joseph Pilié, voyer de la ville, et déposés en l'étude de Félix de Armas, notaire.
5o. 18 lots de terre situés au faubourg Washington, quartier Daunoy, dans l'ilet désigné par le no. 33, renfermé entre les rues Duport, des Libéraux, Promenade de Lafayette et la rue du Génie; d'après un plan dressé le 15 mars 1837, par John Schreiber; et déposé à la Bourse.
Conditions pour les deux premiers lots—$600 comptant, $2113. 33 payables le 21 et 24 mars prochain, dont l'acquéreur assumera le paiement, et la balance à 6 mois. Les banquettes aux frais de l'acheteur. Pour les autres lots, 6 et 12 mois en billets endossés à la satisfaction du vendeur et hypothèque jusqu'à parfait paiement. En cas de non paiement les billets porteront un intérêt à raison de 10 pour cent.
Les actes de ventes seront passés chez T Seghers, notaire, aux frais des acquéreurs. 26 jan

MAIRIE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.
Vente à l'encan par F. Dutillet, encanteur.
EN vertu d'une résolution du conseil de la Première Municipalité, avis est donné que samedi, 2 février prochain, à midi, à la Bourse de la Cité, l'encanteur susdit procédera à la vente des propriétés ci-après décrites, savoir:
1o, Les terrains Nos. 1, 2, 5, 6, et 7, faisant partie des anciennes prisons.
2o. L'ilet No. 53, borné par les rues St-Pierre, Trémé, Orléans et Marais.
3o. L'ilet No. 75, borné par les rues Ste-Anne, Claiborne, Dumaine et Derbigny.
4o. L'ilet No. 76, borné par les rues d'Orléans, Claiborne, Ste-Anne et Derbigny.
5o. Une partie de la propriété acquise de Mr. J. Mager.
6o. Un lot de terre situé rue Dumaine entre Bourgogne et Dauphine, attenant à la propriété de Mr. T. Urquhart.
7o. La propriété acquise de Mr. Mc Donough, sur laquelle étaient bâties les anciennes casernes.
Conditions—Un dixième comptant, un dixième à soixante jours, et la balance à un, deux et trois ans, moyennant des billets endossés, à satisfaction, et portant hypothèque jusqu'à parfait paiement.
Le 15 Janvier 1839. C. GENOIS, maire
16j

MAIRIE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.
Vente à l'Encan par F. Dutillet, encanteur.
CONFORMEMENT à une résolution du Conseil de la Première Municipalité, avis est donné que Lundi, 4 Février prochain, à 4 heures P. M., l'encanteur susdit procédera, sur les lieux, à la vente des machines, matériaux et ustensiles quelconques, appartenant à la Pompe-à-Feu de la ville.
Conditions—Au moment de la vente.
Le 17 Janvier 1839.
16j G. GENOIS, Maire.

VENTES A L'ENCAN.

PAR PIERRE GENAS.
Vente de Syndic.
ETAT DE LA LOUISIANE—Cour de Paroisse. Il sera vendu samedi, le 9ème. jour du mois de février 1839, à la Bourse de Cité, rue St-Louis, à midi, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour de Paroisse, daté du 17 décembre, et sous la direction du syndic, les propriétés suivantes, abandonnées à leurs créanciers par Thomas Duplessis et la société de James et Thomas Duplessis; savoir:
1o. CINQ LOTS DE TERRE, situés au Faubourg Washington, district Daunoy, dans l'ilet No. 10, et désignés par les Nos. 14, 15, 16, 17, et 18, d'après un plan général, dudit district, tiré par J. Pilié, voyer de la ville, le 9 février 1835, et conformément aussi, à un plan tiré par Depouilly, architecte, daté du 24 décembre 1836. Les dits lots sont tous contigus, et ont les dimensions suivantes; savoir:
Le lot No. 14, forme l'encoignure des rues Amour et St-Ferdinand, et mesure 29 pieds, 5 pouces et deux huitième de pouce, face à la rue Amour, sur 120 pieds de profondeur et face à la rue St-Ferdinand. Les lots Nos. 15, 16, 17 et 18, mesurent chacun 29 pieds, 2 pouces de face à ladite rue Amour, entre les rues Port et St-Ferdinand, sur 100 pieds de profondeur, (mesure anglaise.)
Conditions.—$4,625 01, payables comptant, et le reste à 6, 12, 18, 24 et 30 mois de crédit, en billets endossés, à la satisfaction du sindic, et portant hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement.
2o. UN MORCEAU DE TERRE, formant la profondeur de l'habitation de A. Piernas, situé à environ 2 milles au-dessous de la ville, dans le district connu sous le nom de Faubourg Washington, mesurant, (mesure anglaise), 80 pieds, 11 pouces de face sur la Promenade des Bons-Enfans, et s'étendant dans la profondeur jusqu'à la terre de Mr. L. B. Macarty. c'est-à-dire 5420 pieds, et borné par ladite rue des Bons-Enfans; cette terre était ci-devant connue sous les noms de D. Olivier, rue de la France et de la terre de L. B. Macarty, ensemble avec tous les droits, privilèges et dépendances qui appartiennent audit morceau de terre, etc. Le dit morceau de terre est divisé en lots qui seront vendus de la manière suivante, savoir.
Dans l'ilet No. 19, les lots Nos. 7 et 8.
Dans l'ilet No. 25, les lots Nos. 13 à 23.
Dans l'ilet No. 30, les lots Nos. 13 à 23.
Dans l'ilet No. 31, les lots Nos. 13 à 23.
Dans l'ilet No. 36, les lots Nos. 13 à 23.
Dans l'ilet No. 37, les lots Nos. 13 à 23.
Dans l'ilet No. 42, les lots Nos. 13 à 23.
Dans l'ilet No. 48, les lots Nos. 13 à 23.
Dans l'ilet No. 49, les lots Nos. 13 à 23.
Dans l'ilet No. 54, les lots Nos. 13 à 23.
Dans l'ilet No. 55, les lots Nos. 14 à 23.
Dans l'ilet No. 60, les lots Nos. 13 à 23.
Conditions—Comptant.
Les lots ci-dessus mentionnés seront vendus conformément à un plan d'habitation de Messrs. Olivier, Lombard et Piernas. Le dit plan sera exposé à la Bourse de Cité.
3o. QUATRE LOTS DE TERRE, situés au Faubourg Delord, et désignés par les Nos. 48, 49, 50 et 51, sur un plan dressé par Chs. F. Zimpel, député-arpenteur, daté du 17 février 1830, et annexé à un acte de vente d'Alexandre Barron à Saml. Wright Oakey, passé pardevant Carlile Pollock, not. pub., le 19e. jour du mois d'avril de la même année. Ces dits lots de terre sont compris dans l'ilet borné par les rues Poyferré, Tchoupitoulas, Delord et Foucher, et mesurent (mesure anglaise), savoir.
Le lot No. 48 mesure 25 pieds, 7 pouces de face à la rue Poyferré, 92 pieds, 7 pouces et 2 lignes de profondeur sur l'autre côté, 97 pieds, 5 pouces de profondeur sur l'autre côté, et s'ouvrant dans la profondeur de 26 pieds, 3 pouces et six-septième de pouce.
Le lot No. 49, mesure 25 pieds 11 pouces de face sur la rue Poyferré, 97 pieds 5 pouces, d'un côté, 102 pieds 2 pouces et 6 lignes, de l'autre côté, et 26 pieds 3 pouces et 6/7 de pouce de large dans la profondeur.
Le lot No. 50, mesure 25 pieds 11 pouces de face à la rue Poyferré, 102 pieds 2 pouces et 6 lignes de profondeur d'un côté; 107 pieds 4 lignes de profondeur sur l'autre côté, et 26 pieds 3 pouces et 6/7e de pouce de large dans la profondeur.
Le lot No. 51, mesure 25 pieds 11 pouces de face à la rue Poyferré. 107 pieds 4 lignes de profondeur d'un côté, 111 pieds 10 pouces et 3 lignes de profondeur sur l'autre côté et 26 pieds 3 pouces et 6/7e de pouce de large dans la profondeur.
UN MORCEAU DE TERRE, situé au faubourg Delord, désigné par la lettre S. sur le plan original fait par Joseph Pilié, voyer de la ville, le 16e jour du mois de mars 1833, et déposé en l'étude de Carlisle Pollock, not. pub. en cette ville; le dit morceau de terre mesure (mesure anglaise) 25 pieds 10 pouces et 4 lignes de face, du côté sud-ouest, d'une allée de 8 pieds de large, courant parallèlement à la rue Delord, entre les rues Tchoupitoulas et Foucher, et s'étendant dans la profondeur, sur le côté après la dernière rue, où il joint le lot désigné sur le même plan par la lettre R 32 pieds et 7 pouces, et sur le côté après la rue Tchoupitoulas, où il joint le lot désigné par la lettre T, 27 pieds 3 pouces et 6 lignes de large sur le derrière.
DEUX LOTS DE TERRE, contigus, situés au faubourg Delord, désignés par les lettres T et U, sur un plan original fait par Joseph Pilié, voyer de la ville, le 16 de mars 1833, et mesurent les dimensions suivantes, savoir:—Le lot désigné par la lettre T, mesure 25 pieds 10 pouces et 4 lignes de façade sur le côté sud ouest d'une allée de 8 pieds, courant parallèlement à la rue Delord, entre les rues Tchoupitoulas et Delord, et s'étendant dans la profondeur, du côté vers la dernière rue, 27 pieds 3 pouces et 2 lignes, de l'autre côté vers la première rue, 22 pieds 5 pouces et 5 lignes, et 26 pieds 3 pouces et 6 lignes de large dans la profondeur.
Le lot désigné par la lettre U, adjoignant le lot ci-dessus décrit, mesure 25 pieds 10 pouces et 4 lignes de face à ladite allée, et s'étend dans la profondeur du côté où il joint ledit lot désigné par la lettre T, 22 pieds 5 pouces et 5 lignes, sur le côté après la rue Tchoupitoulas, où il joint le lot désigné sur le même plan par la lettre V, 17 pieds 8 pouces, et 26 pieds 3 pouces et 6 lignes de large dans la profondeur.
UN LOT DE TERRE, désigné par la lettre V, situé dans ledit faubourg Delord, dans l'ilet compris entre les rues Delord, Foucher, Poyferré et Tchoupitoulas, sur le derrière des lots No. 51, dont la façade se trouve sur la rue Poyferré, ledit lot de terre mesure 25 pieds 10 pouces et 4 lignes de face, sur l'allée de 8 pieds ci-dessus mentionnée, réservée pour l'usage commun des lots qui y font face, et 17 pieds 8 pouces de profondeur sur la ligne de division du lot marqué U, 12 pieds 10 pouces et 4 lignes de profondeur sur la ligne de division du lot marqué X, et 26 pieds 3 pouces et 6 lignes sur la ligne qui divise dans la profondeur, le lot No. 51.
Conditions—$23 000 payables comptant, aussi un cinquième du montant du reste de la vente, payable comptant, et le surplus, à 6, 12, 18, 24, et 30 mois de crédit, en billets endossés à la satisfaction du syndic, et hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement.
4o. UN LOT DE TERRE, au faubourg Ste Marie, rue Carondelet, situé entre les rues Tremé et Franklin, désigné par le No. 4, dans l'ilet No. 11, sur un plan tiré par Joseph Pilié, voyer de la ville, le 12e jour du mois d'avril 1833; ledit lot mesure [mesure français] 50 pieds de face, à la rue du Canal, sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent.
UN LOT DE TERRE, situé au faubourg Delord dans l'ilet compris dans les rues Poyferré, Magasin, Duplantier et Camp, et désigné comme lot No. 30, sur un plan dressé par Bringier arpenteur général, le 12 de mai 1836. Ce dit lot forme l'encoignure des rues Magasins et Duplantier, et mesure 26 pieds de face à la rue des Magasins, sur 120 pieds de profondeur et face à la rue Duplantier, (mesure anglaise) ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent.
UN DEMI TERRAIN INDIVIS, situé sur le chemin de la Metairie, dans cette Paroisse, et désigné par le numéro 5, sur un plan dressé par Tanesse, arpenteur de la Ville, le 18 du mois de septembre 1813, Le dit lot, d'une forme irrégulière, est compris entre les lettres P, Q, R, S, T, mesure 243 pieds de face au chemin de la Metairie, 90 pieds sur la ligne de profondeur, et environ 14 arpents de profondeur, ensemble tous les privilèges, et dépendances qui y appartiennent.
Conditions—Pour chacun et les trois derniers lots mentionnés, un cinquième comptant, et le reste à 6, 12, 18, 24 et 30 mois de crédit, en billets endossés à la satisfaction du sindic, et portant hypothèque jusqu'à parfait paiement.
5. UN LOT DE TERRE, situé au faubourg Ste. Marie, encoignure des rues Gravier et du Cirque, mesurant 103 pieds 7 pouces, à la rue Gravier, 125 pieds à la rue du Cirque, 120 pieds 10 pouces de profondeur en suivant la ligne de limite du lot No. 2, à laquelle profondeur, il se mesure 4 pieds 6 pouces, sur une ligne courant en dedans, de là 2 pieds 6 pouces sur une ligne courant en dehors, et de là 118 pieds 5 pouces sur une ligne qui s'étend à la rue Gravier, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent; (les tuyaux du gaz et Water-Works, passent devant cette propriété) le dit lot est désigné comme le No 1, sur un plan tiré par Joseph Pilié arpenteur de la Ville.
Conditions—$21,169, 75 cents payable comptant; aussi un cinquième du reste du montant, comptant; et la balance à 6, 12, 18, 24 et 30 mois de crédit, en billets endossé à la satisfaction du Sindic, et hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement.
6. DEUX TIERS INDIVIS D'UN MORCEAU DE TERRE, situé au faubourg Washington, dans l'ilet numéro 14, entre les rues Louisa, Urquhart, Morales et Clouet, ce dit morceau de terre, mesure 342 pieds 7 pouces et 4 lignes de face à la dite rue Louisa, 294 pieds 1 pouce et 1 lignes face aux rues Urquhart et Morales, et 342 pieds 7 pouces 4 lignes (mesure Anglaise) sur la ligne qui divise le dit morceau de terre du reste de l'ilet No. 14.
UN ILET DE TERRE, situé au faubourg Washington, désigné par le numéro 35, sur un plan dressé par Joseph Pilié, arpenteur de la Ville; le dit ilet est borné par les rues Congrès, Independance, Prosper et Solidelle, et mesure, (mesure américaine) 341 pieds de face aux rues Congrès et Indépendance, et 197 pieds 7 pouces sur les rues Prosper et Solidelle, conformément à un plan tiré par Joseph Pilié arpenteur de la Ville.
ONZE LOTS DE TERRE, moitié d'un Ilet, au faubourg Washington, désigné par le numéro 37, sur un plan dressé par Joseph Pilié, arpenteur de la Ville, et bornés par les rues Congrès, Solidelle, et Josephine.
ONZE LOTS DE TERRE, situé dans le faubourg inférieur, formant la moitié d'un Ilet de terre, désigné par le numéro 33, sur un plan tiré par Joseph Pilié, arpenteur de la Ville, et bornés par les rues Indépendance, St. Avid et Prosper.
HUIT LOTS DE TERRE, situés au faubourg Daunoy, mesurant chacun, 31 pieds de face, sur 118 pieds 3 pouces et 4 lignes de profondeur, d'après un plan tiré par Joseph Pilié, arpenteur de la 3e. municipalité, le 24 Août 1836.
DEUX TIERS INDIVIS, ET 21 LOTS DE TERRE, situés au faubourg Washington, désignés par les numéros de 2 à 22 inclusivement, dans l'ilet No. 48, sur un plan dressé par L. Pilié, le 17 mai 1833. Ces dits lots mesurent les dimensions suivantes, savoir:—Les lots de 2 à 12 inclusivement sont contigus et mesurent chacun, 31 pieds de face à la rue Piété et 118 pieds 3 pouces et 4 lignes de profondeur, entre lignes parallèles; le lot No. 2 forme l'encoignure de la rue Urquhart, et le lot No. 12, l'encoignure de la rue Girod. Les lots de 13 à 22, inclusivement, mesurent chacun 31 pieds de face à la rue Louisa, et 118 pieds 3 pouces et 4 lignes de profondeur, entre lignes parallèles; le lot No. 13, forme l'encoignure de la rue Girod, et s'étend dans la profondeur jusqu'au lot No. 12; le tout, mesure anglaise.
Un lot de terre situé au faubourg Ste. Marie, formant l'encoignure sud des rues Gravier et St. Jean, mesurant cent quarante quatre pieds neuf pouces de face à la rue Gravier, cent vingt sept pieds dix pouces cinq lignes de face à la rue St. Jean, cent vingt trois pieds huit pouces trois lignes sur la ligne du fond, et cent vingt six pieds deux pouces deux lignes sur la ligne de séparation du côté de la rue du Cirque; le pavage de la rue Gravier a déjà été étendu jusqu'à la rue du Cirque, laquelle doit être pavée immédiatement, En effet toute cette section du premier district de la Municipalité No. 2 s'améliore aussi rapidement qu'aucune autre partie de notre ville. Des banquettes en curb stone et en briques se trouvent devant cette propriété dans la rue Gravier jusqu'à l'établissement du gaze. Des tuyaux pour le gaze et l'eau sont aussi placés en face de cette propriété le long de la rue Gravier; elle offre de grands avantages sous ce rapport aux personnes qui veulent bâtir, se trouvant également dans le voisinage immédiat du marché de la rue Poydras, qui n'en est éloigné que de trois ilets. En se référant au plan de la ville, on verra qu'elle n'est qu'à cinq minutes de marche du centre des affaires, ne se trouvant qu'à cinq ilets derrière l'hôtel St. Charles.
Cette propriété sera vendue subdivisée en cinq lots, ainsi qu'il est figuré sur un plan qui en a été fait, et qui sera exhibé avant le jour et le jour même de la vente sur les lieux où se fera la dite vente; lequel plan est signé Fred. Wilkinson, député arpenteur général. Tous et chacun des dits lots ayant l'usage et le privilège d'une allée de douze pieds de large s'étendant de la rue St. Jean au lot No. un.
1o. Le No. un mesure trente cinq pieds dix pouces de face à la rue Gravier sur une profondeur, entre lignes parallèles, de cent vingt six pieds deux pouces deux lignes. Il y a sur ce terrain une bonne maison en bois de quatre appartemens, cuisine, latrines, puits et cuves. Il a l'usage et le privilège d'une allée de douze pieds de large ouvrant sur la rue St. Jean, à l'usage commun des cinq terrains, sans exception.
2o Le No. deux atteint au No. un, et mesure vingt-sept pieds deux pouces six lignes de face à la rue Gravier, et a une profondeur de cent quatorze pieds deux pouces et deux lignes sur la ligne qui le sépare du lot No. un, et de cent quatorze pieds six pouces deux lignes sur la ligne qui le sépare du lot No. trois, et à vingt-deux pieds cinq pouces quatre lignes de large sur la ligne du fond, qui la sépare de l'allée commune.
3o. Le No. trois, attenant au No. deux, a les mêmes dimensions que le lot No. deux, sur les lignes de façade et du fond, et a une profondeur cent quatorze pieds six pouces deux lignes, sur la ligne qui le sépare du lot No. deux et une profondeur de cent quatorze pieds dix pouces trois lignes et demie sur la ligne qui le sépare du lot No. quatre.
4o. Le lot No. quatre attenant au lot No. trois, a les mêmes dimensions que le lot No. deux, sur les lignes de façade et du fond, et a une profondeur de cent quatorze pieds dix pouces trois lignes et demie sur la ligne qui le sépare du lot No. trois, et de cent quinze pieds deux pouces quatre lignes et un quart sur la ligne qui le sépare du lot No. cinq.
5o Le No. cinq, attenant au lot No. quatre, forme l'encoignure des rues Gravier et St. Jean, il mesure vingt-sept pieds deux pouces six lignes de face à la rue Gravier, sur une profondeur de cent quinze pieds six pouces cinq lignes, face à la rue St. Jean, et a une profondeur de cent quinze pieds deux pouces quatre lignes et un quart sur la ligne qui le sépare du lot No. quatre, et vingt-deux pieds cinq lignes sur la ligne du fond qui le sépare de l'allée commune.
Ainsi d'ailleurs que le tout paraîtra plus amplement en se référant au plan sus-mentionné.
UN LOT DE TERRE, désigné par le No. 12, situé au faubourg Saulet, dans l'ilet No. 9, mesurant 30 pieds plus ou moins, de face à la rue St. Thomas, sur 120 pieds de profondeur, mesure anglaise.
Conditions—Un cinquième du montant de la vente, payable comptant, et le reste à 6, 12, 18, 24 et 30 mois de crédit, en billets endossés à la satisfaction du syndic, avec hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement.
Les actes de vente seront passés pardevant Joseph B. Marks, not. pub., au No. 12, Arcade de Banks, aux frais des acquéreurs.
Les plans de la plupart des propriétés décrites ci-dessus, seront exposés à la Bourse de la Cité, le jour de la vente. 5 jan—4 1 11(6)

PAR M. BARNETT, Sr.
VENTE de propriétés de valeur, situés dans une partie centrale de la première Municipalité.
Il sera vendu le 2 février prochain, à midi, à la Bourse de la Cité, rue St. Louis, s'il ne sont pas vendus avant par vente privée.
LES DEUX MAGASINS A TROIS ETAGES, en briques, no' 12 et 14, rue Chartres, entre les rues de la Douane et du Canal, mesurant chacune 24 pieds de face à la rue Chartres sur 65 pieds de profondeur.
Un de ces Magasins est maintenant loué pour $3,500 par année, et l'autre à $3,000, ayant un bail qui expirera le 1er novembre 1840.
AUSSI: Il sera vendu au même lieu et en même temps, si l'on n'en dispose par vente privée:
CETTE PROPRIETE DE VALEUR. située dans la rue Canal, entre les rues Chartres et Dorsières, ayant ses Magasins au rez-de-chaussée, no. 24, 26 et 30; le haut est occupé pour un hôtel, ainsi que le derrière.
La dite propriété est maintenant louée annuellement environ $9,000.
Ceux qui désirent placer leur fonds avantageusement feront bien de les investir sur cette propriété, qui leur donnera un intérêt de plus de 10 pour cent.
Ceux qui désirent acheter par vente privée voudront bien s'adresser à E. D. Hyde et Co. no. 12 rue Chartres.
Les conditions et les renseignements seront connus en s'adressant comme ci haut, et le jour de la vente.
AUSSI: Trois lots de terre de valeur, situés dans la rue Conti, entre Royal et Bourbon, joignant la propriété de M. Olivier; chaque lot mesurant 24 pieds 8 pouces de face à la rue Conti, sur 130 pieds de profondeur, selon un plan déposé à la Bourse.
Conditions—1/4 comptant, la balance à 1 et 2 ans, en fournissant des billets endossés à la satisfaction portant un intérêt de 7 pour cent et hypotèque, 14 janv.

CHARBON—Les soussignés ont constamment un grand approvisionnement de charbon cannel Liverpool et Leigh, Peach Mountain de première qualité, passé au crible, en boucauts, à l'usage des familles, ou en grenier par baril qu'ils offrent à vendre en quantité convenable aux acheteurs, des prix modérés.
Les ordres laissés à leur bureau No. 55, rue Bienville seront immédiatement exécutés.
B & A SOULIE.

Mairie de la Nouvelle Orléans
CONFORMEMENT [illegible] ordonnances du Conseil [illegible] 1re Municipalité de la ville [illegible] marchandises et autres [illegible] sont mentionnés dans le rapport [illegible] wharfinger, et qui seront restés [illegible] jours dans les limites de la 1re Municipalité [illegible] Levée, seront vendus à l'encan sur les lieux [illegible] de chaque semaine, à 5 heures [illegible] Dutillet, encanteur de la dite Municipalité [illegible] compte de qui il appartiendra.
10 ma. D. PRIEUR, maire.

COUR DE DISTRICT. No 17,98—La banque des Citoyens de la Louisiane contre D. H. Twogood—En vertu d'un ordre de saisie et vente à moi adressé par l'honorable Cour de District, du premier district judiciaire, de l'Etat de la Louisiane, il sera vendu à la Bourse de Cité, rue St. Louis, entre les rues Chartres et Royale, en cette ville, lundi le [illegible] février prochain, à une heure de relevée,
Un lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé en cette ville, entre les rues Conti et Bienville, et désigné par le No. deux de l'ilet No. onze, sur un plan tiré par le Voyer, le douze mai 1819, et annexé à un acte pardevant Michel de Armas, alors notaire, le seize juin 1819. Le dit lot mesurant, mesure française, trente et un pieds face à la rue des Remparts, sur une profondeur de cent vingt pieds, courant entre lignes parallèles jusqu'à la rue du Bassin, sur laquelle il mesure trente et un pieds, borné du côté de la rue Bienville par la propriété de William McCawley, et du côté de la rue Conti par la propriété de F. Jerdy, saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions, comptant. C. F. HOZEY,
8 janv shérif.

AU PUBLIC.—Il y a un vieux proverbe qui dit qu'on a toujours assez de ses propres affaires, mais un Mr Davis que je ne connais pas le moins du monde a jugé convenable de faire un rapport au sujet d'un billet de loterie, lequel rapport manque de vérité dans plusieurs points et ce qui est bien pire, c'est qu'il est fait dans le but de nuire à la réputation d'un honnête homme.
Pour que le public soit bien informé et pour ne rendre à Mr Gregory que la justice qu'il mérite je crois devoir faire connaître les faits ci-après.
Il y a environ dix jours je passais par le "Exchange Place" et j'accostai un ancien ami, qui avait tenu un bureau de loterie—il me conseilla d'acheter un billet de loterie dans la loterie de la Louisiane, 10me. classe extra. Je refusai d'abord pour plaisanter et ensuite pour tourner en ridicule l'idée qu'on a de gagner quelque chose en mettant à la loterie. A la fin cependant je pris un quart de billet; [illegible] je me rendis au bureau des directeurs accompagné d'un ami et après avoir vu les numéros je portai le billet à M. Gregory, qui alors était tout en affaire, [illegible] déclara que le billet avait gagné 1/4 d'un lot de $100 et me paya.
Le Mr qui m'avait vendu le billet, comme le rapporteur [illegible] et me surprit beaucoup en m'apprenant qu'au lieu d'un 1/4 d'un lot de $100, j'avais gagné le quart du lot de $1940. Comme on peut le penser, je me rendis au bureau des directeurs accompagné de la personne qui m'avait vendu le billet, et je présentai à M Gregory l'erreur faite par inadvertance par les deux personnes dont j'ai déjà parlé. Aussitôt avec une bonne volonté qui me donna une haute idée de sa probité, il examina plusieurs paquets de billets gagnants, et trouva mon billet qu'il [illegible] immédiatement la somme à laquelle j'avais droit, [illegible].
Je pense que ces faits dits par le possesseur du billet sont suffisants pour réfuter les fausses accusations faites par M. Davis, pour mettre en évidence l'honnêteté et la probité de M. Gregory.
Il est fort désagréable pour un artisan d'être ainsi traduit devant le public; pour lui il croit sincèrement à l'intégrité de M. Gregory, et il a dit en présence de la personne qui lui avait vendu le billet. Puisque les choses se sont passées de cette manière, pourquoi ceux qui ne lui portent aucun intérêt se sont-ils faits son organe et ont-ils dénaturé les faits probablement dans leur but particulier.
L'ARTISAN EN QUESTION
La communication ci-dessus fut écrite volontairement et publiée dans le Courrier d'hier soir, par le propriétaire du billet.
Il me serait inutile de faire aucun commentaire; le public appréciera de suite que M. Davis a été mû par l'envie et la malice en faisant une telle publication
22 jan J G GREGORY

AVIS.
GEORGE BUCHANAN & Co.
NÉGOCIANS COMMISSIONNAIRES.
No. 68, rue du Camp.
1er déc—12m.

$20 DE RECOMPENSE—Le magasin du soussigné, No. 17, rue Notre Dame ayant été défoncé dans la nuit de jeudi ou vendredi dernier, un baril de riz, ainsi qu'un demi baril d'eau de vie du pays ayant été enlevés dudit magasin, la récompense sus mentionnée sera donnée à la personne qui pourra donner des informations qui conduiront à la découverte de la propriété volée et à la conviction des voleurs. ROGERT & HAWTHOM,
22 jan 63, rue Gravier.

AUX CHIMISTES ET DROGUISTES.
LES soussignés ont l'honneur d'annoncer qu'ils sont les agents de la Compagnie d'Apothicaires de Liverpool, dont le capital est de £100,000. Ils recevront et traiteront les ordres, et donneront toutes autres informations, et que la liste des prix et les conditions, s'adresser à
BARBER, BROTHERS & Co.
1er janv—1m No 17, Exchange Place

TOILES d'Irlande, Indiennes des navires Hobart Orwell et Ellen [illegible] un assortiment complet de
Toiles d'Irlande 4/4 en pièces et demi pièces, toile damassée &c. Indiennes du pays.
Indiennes de Manchester, nouveau genre, couleurs garances, blanches et noires &c. ayant droit au Drawback, à vendre en caisse par
ANDREW GRAY,
16 jan 112, rue de Chartres.

AVIS—Mr. SILAS PAGE, consignataire d'un lot de whiskey, débarqué du bateau à vapeur Wm French, voudra bien passer au bureau du soussigné, pour emporter ledit lot, en payant le fret et les charges. GEO. BUCHANAN & Co.
21 jan—3 68, rue du Camp.

MESSRS Blot, Severin. D. Bailly L. Labadeus et V. Lefebvre, consignataires par le navire Andrew Scott, du Hâvre, sont priés de passer au bureau du consignataire. GEORGE BEDFORD,
24 jan 22, rue Bienville.

A VENDRE par le soussigné—100 tierçons riz nouveau; 200 boites empois; 100 do thé poudre à canon en flacons; 200 do de 6 livres chacun; 200 do morue; 20 caisses do do; 50 demi barils bœuf mess de Boston, pour familles; 50 boites fromage de Goshen; 30 barils beurre de do; 50 barils riz de New England, 50 do genièvre du Nord; 50 do eau de vie 1ère. et 4me. preuve de do.; 5 cerons indigo; 200 sacs café de Java. G. LEGENDRE,
28 jan 13, rue Bienville.

EPICERIES DE CHOIX—Les soussignés offrent en vente un assortiment d'épiceries de choix, nouvellement importé, savoir: sardines à l'huile, pâtés en boîtes de ferblanc; fruits au naturel; champagne des meilleures marques; bock pétillant, confitures de toutes descriptions; liqueurs françaises superfines; eau de vie de Cerises, absinthe Suisse, pois verts, truffes, gelées ou pommes et raisins.
28 jan LOREILHE & VALETON, 38, rue Royale.

COMPAGNIE DE NAVIGATION D'ORLEANS—Nouvelle Orléans, 14 janvier 1839.—L'élection de douze Directeurs pour l'année 1839, aura lieu, au bureau de la compagnie, lundi, 4 Février prochain, entre 10 heures du matin et 2 heures de l'après-midi. GUSTAVE F. WEISSE,
15 jan Secrétaire.

RICKER, HADLEY DAVIS & CO.
MARCHANDS COMMISSIONNAIRES.
Agents de la Banque de l'Union du Mississippi,
No. 36 rue du Camp.
13 déc NLLE. ORLEANS.

TABAC—150 boites de la Virginie, manufacturé, en magasin, à vendre par
CARMAN & McMAHON,
26 jan 41 et 43, rue Poydras.

RIZ—300 tierçons riz prime; en magasin et à vendre par LAYET & AMELUNG,
26 jan 17, rue de la Commune.

GRAISSE EN FEUILLE—780 barillets, qualité supérieure, à vendre par
26 jan LAYET & AMELUNG.

EN MAGASIN et à vendre par le soussigné:
100 barriques vin rouge de Bordeaux (différentes qualités)
30 demi barriques do.
30 do. à do.
600 caisses vin rouge St. Julien et S. Estèphe Médoc,
80 do. Château Lafitte,
20 do. Château Margaux,
100 do. Fruits à l'eau de vie,
1000 boites sardines à l'huile.
26 jan A. ST. GEORGE.

SUCRE—40 boucauts, en débarquement de la goélette Louisiana vis-à-vis la rue St. Louis à vendre par GOURDAIN & BENIT,
13, rue Conti.

AVIS LEGAUX.

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour de Paroisse pour la paroisse et la ville de la Nouvelle Orléans—Présent l'honorable Charles Maurian, juge—15 janvier 1839—No 11,438—Chazal Thomas, maintenant sous garde vs. ses créanciers. Sur la présentation et lecture de la pétition et cédule dans cette action, il est ordonné par la Cour, que les créanciers de l'insolvable aient à déduire en cour, le 9 février 1839, les raisons pour lesquelles il ne serait point déchargé, conformément à la loi, et que toute poursuite contre ses propriétés ou sa personne soient suspendues.
Par ordre de la Cour,
Bureau du Greffier. ARMAND PITOT,
16 jan Greffier.

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour de Paroisse pour la paroisse et la ville de la Nouvelle Orléans—Présent l'honorable Charles Maurian juge—17 janvier 1839—No 9979—L. Madeline vs. ses créanciers. Il est ordonné que toutes les personnes intéressées aient à déduire sous dix jours, à dater de la présente publication du présent avis, les raisons pour lesquelles le tableau présenté par les syndics dans cette cause ne serait point homologué.
Par ordre de la Cour,
Bureau du Greffier 17 janvier 1839.
ARMAND PITOT,
22 jan—3 Greffier.

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour de Paroisse pour la paroisse et la ville de la Nouvelle Orléans—Présent l'honorable Charles Maurian juge—No 11,456—T. B. Bona vs. ses créanciers les créanciers de T. B. Bona et Co. et ceux de Waterman et Bona. La cession des biens du pétitionnaire ayant été acceptée par la Cour, pour le bénéfice de ses créanciers, des créanciers de T. B. Bona, & Co et ceux de Waterman et Bona; il est ordonné que lesdits créanciers aient à s'assembler dans l'étude de C. Pollock, not. pub., lundi 22 février 1839, pour délibérer sur les affaires dudit insolvable et de la société de T. B. Bona & Co. et de Waterman et Bona, et toute poursuite contre la personne et la propriété dudit T. B. Bona est en même temps suspendue. Il est de plus ordonné que R. H. Smith Esq soit nommé pour représenter les créanciers absents, dans cette cause.
Par ordre de la Cour,
Bureau du greffier, Nelle Orléans 21 jan. 1839.
ARMAND PITOT,
22 jan—3 Greffier.

LES soussignés ayant pris des arrangemens à cet effet, se livreront entièrement aux affaires de la commission; ils se chargeront des achats et ventes de produits et de marchandises, et s'occuperont aussi des expéditions.
JOHN T. LAGUERENNE & Co,
rue Toulouse.
Référence.
Messrs. James W. Breedlove, Nlle Orléans.
Borie & Bohlen, P. L. & E. Laguerenne, } Philadelphie.
Birkhead & Pearce, Baltimore.
A. Laubat, P. A. Hargous, E. K. Collins & Co. } New York.
7 déc—a

HOTEL DES ETATS-UNIS,
(CI-DEVANT HOTEL DE HOLT.)
Ce superbe établissement sera ouvert de nouveau le 15 janvier sous la direction du soussigné
CET hôtel situé à la jonction des rues Pearl, Fulton et Water, offre le plus grand avantage aux marchands et aux personnes qui font des affaires. Des chambres privées à coucher, ainsi que des salons élégamment meublés pour des familles peuvent être obtenus. Le soussigné se flatte que les dernières améliorations faites à cet établissement, le rendront un séjour agréable pour les étrangers ainsi que pour les personnes de la ville. La barre sera fournie des meilleures boissons et liqueurs. La table sera pourvue des meilleurs mets de la saison. Le soussigné fera tous ses efforts pour rendre son hôtel aussi commode que les autres et il n'épargnera aucune peine pour mériter le patronage et donner satisfaction au public.
La maison sera ouverte à toute heure.
22 jan EDWIN. R YALE.

SAVON CHINOIS de Lady Montague pour rendre plus éclatants le visage, le col et les mains, si remarquable dans les belles caricatures, et sous le patronage de sa majesté très gracieuse la reine Victoria, et du prince George et toute la famille royale d'Angleterre, leurs majestés impériales, l'empereur et l'impératrice de Russie et les empereurs d'Autriche et de la Chine.
L'incomparable Savon Chinois de Lady Montague [illegible] pour les dartres, boutons, [illegible] disparaître très promptement [illegible] hâlure et produit une [illegible] pour lesquelles on l'emploie. C'est le meilleur savon pour la barbe à cause de son écume onctueuse et il amollit et adoucit la peau. C'est une des inventions des plus remarquables de la chimie moderne, reçu récemment et à vendre au No. 36, rue de la Douane 24 jan

SOCIETE FORMEE.—Les soussignés ont aujourd'hui formé une société pour la transaction des affaires de marchand à commission en général, dans cette ville, sous le nom de
12 jan GEORGE BUCHANAN & Co.

J'AI l'honneur de prévenir les dames de cette ville que pendant mon séjour à Paris, je me suis occupé spécialement de tout ce qui est à l'usage des enfans, tels que manteaux, habits et redingotes, blouses, petits pantalons, pardessus, redingotes à la polonaise, mantelets, gilets, pantalons nouveaux, bottes, chapeaux et casquettes de diverses formes, petits cols, cravates, gants, mitaines, chemisettes et généralement tout ce qui concerne l'article d'enfant.
ARTICLES POUR HOMMES.
Habits et redingotes, pardessus et paletots en castorine et en alpaga, robes de chambre, pantalons nouveaux, gilets, manteaux, bottes, chapeaux, chemises, bretelles, cravates, cols, souliers de bal et autres articles, le tout dans le dernier goût et à la dernière mode.
ARTICLES POUR DAMES.
Soieries pour robes, tels que gros de Naples, satins Florence, étoffes pour mantelets, mantelets confectionnés, dentelles blanches et noires, écharpes de dentelles, pelerines en mousseline et batiste brodées, cols brodés, mouchoirs de batiste brodés et sans rivière, manteaux en soie, satin et en drap, cachemires Ternaux, châles Thibet et autres de divers genres, gants de chevreau et gants de soie en filet, bracelets, ombrelles, parapluies et autres articles.
ARTICLES POUR TAILLEURS.
Draps superfins de diverses nuances, draps noirs et casimirs de Sedan, cachemires en noir, nouveautés pour pantalons, étoffes à gilets, serge, velours, cordons, fils et généralement tout ce qui concerne l'article de tailleur.
On trouvera également un grand assortiment de mercerie. VOR DECAUX,
12 dec—6m 75, rue Royale

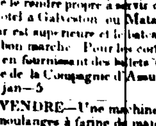

A VENDRE—Le paquebot à vapeur CONSTITUTION, jaugeant 220 tonneaux, bordé en chêne et des pants en bois de l'Ouest. Il a été dernièrement doublé en zinc, chevillé en cuivre et radoubé généralement afin de le rendre propre à servir comme navire de dépôt ou Hôtel à Galveston ou Matagorda. La machine à vapeur est supérieure et le bateau peut être mis en ordre à bon marché. Pour les conditions qui seront libérales, en fournissant des billets endossés, s'adresser à l'office de la Compagnie d'Assurance du feu de l'ouest.
23 jan—5

A VENDRE—Une machine à vapeur ayant deux moulanges à farine de mais et deux corncrackers à éplucher le mais, aussi un chaland, la Corn Crackers est en très bon ordre et bien garni, ayant des ustensiles de cuisine, lits, tables et chaises, &c. et à bord duquel on peut voir la machine à vapeur Ellevet maintenant en opération et en bon ordre et peut être mis en usage pour un moulin à scie ou sur une plantation à sucre. Le moulin peut moudre 250 boisseaux à l'heure et le corn cracker éplucher 70 boisseaux à l'heure, même espace de temps. S'adresser à bord du chaland, maintenant sur l'autre côté de la rivière, vis-à-vis le steamboat ou au No 149, Vieille Levée. 24 jan—4

AVIS.—Leçons de Piano-Forte.—William Smith, professeur de Piano, offre ses services aux citoyens de la Nouvelle-Orléans. M. S. ayant été employé à Boston pendant plusieurs années comme professeur de piano dans plusieurs familles et collèges de demoiselles, espère mériter la confiance du public de la Nouvelle-Orléans. Il se réfère au
Rev. De Clapp,
à MM. Stetson & Avery,
Henderson & Gaines.
Pour les prix, &c., s'adresser au magasin de livres d'Alex. Towar, 49, rue du Camp. 24j—tj

COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DE LA NELLE. ORLEANS ET DE CARROLLTON.
ARRANGEMENT POUR LES JOURS DE LA SEMAINE.

De Carrollton.		De la Nlle. Orléans.	
Char à cheval à	4 h. A. M	Char à cheval à	5 h. A. M.
Locomotive	6 "	Locomotive	7 "
"	8 "	"	9 "
"	10 "	"	11 "
"	12 "	"	1 P. M.
"	2 P M	"	3 "
"	4 "	"	5 "
"	6 "	"	7 "
"	8 "	"	9 "

Après 10 heures, on peut obtenir un char, en payant dix piastres pour le trajet
CHARS DE JACKSON ET DE LA RUE DE LA COURSE.
Ils partiront de la rue du Canal à 6 heures du matin et continueront le trajet toutes les heures; à sept heures et demie, ce char commencera à courir toutes les demi heures, et continuera toute la journée jusqu'à huit heures, de la rue du Canal, et à 8 heures et demi du soir au bout de la partie supérieure de la rue Jackson.
Les personnes qui seront conduites par la machine locomotive, devront se munir de billets, attendu qu'il est défendu aux conducteurs de recevoir de l'argent.
Le bureau de la Compagnie du dit chemin se trouve rue Poydras.
29 nov JOHN HAMPSON, ingénieur.

AUX PERSONNES QUI ACHETENT DES HABILLEMENTS—Les soussignés reçoivent en ce moment de leur Etablissement à New York, un grand assortiment général de superbes Habillemens, consistant en: Habits et Levites noirs, bruns, verts, olives, bleus, gris et lie de vin, dont quelques uns avec passepoils en cordonnet, cols en velour, faits dans le genre le plus à la mode et des mieux traités; dito en drap, casimir, et en peaux de daim, pantalons satinet; gilets de dessous en satin noir et broché, soie et velour, dont quelques uns sont très beaux et conviennent à des mises de bal; redingotes en laine de chèvre tressée, garnies en velour; quelques manteaux espagnols en drap bleu, très beaux; manteaux de dames très élégans et en drap—Aussi, un assortiment de superbes chemises blanches; cols en satin et en velours, &c. &c. gants, bas, &c. Egalement un envoi de Malles de voyage et Valises; le tout est offert en vente à un excompte sur le prix de New York pour du comptant ou des billets ayant cours sur la place. Les marchands au détail sont respectueusement invités à venir examiner ces marchandises. JAMES & TAYLOR,
27 dec 13, Vieille Levée, au premier.

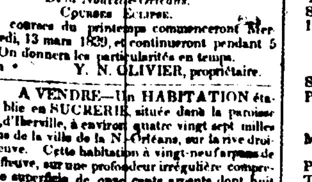

JOCKEY CLUB DES COURSES.
De la Nouvelle-Orléans.
COURSES ECLIPSE.
LES courses du printemps commenceront Mercredi, 13 mars 1839, et continueront pendant 5 jours. On donnera les particularités en temps.
23 jan— Y. N. OLIVIER, propriétaire.

A VENDRE—Une HABITATION établie en SUCRERIE, située dans la paroisse d'Iberville, à environ quatre vingt sept milles au-dessus de la ville de la N-Orléans, sur la rive droite du fleuve. Cette habitation a vingt-neuf arpents de face au fleuve, sur une profondeur irrégulière comprenant une superficie de onze cents arpents dont huit cents sont cultivés.
Il y a sur cette habitation une belle maison de résidence à deux étages et une grande sucrerie avec une machine et ustensiles en très bon état.
Il y a deux cents arpents de souches de cannes et une quantité de plants de cannes pour deux cents arpents de plus.—Quatre-vingt-cinq esclaves—Quatre vingts chevaux et mules—Trente-cinq paires de bœufs de traits, deux cents moutons et d'autres bestiaux, cochons, &c. &c. et tous les ustensiles pour cultiver l'habitation sur une grande échelle.
Elle sera vendue à des conditions avantageuses avec ou sans les nègres et avec le privilège de prendre trois cents actions de la Banque de l'Union. Pour plus de détails, s'adresser sur les lieux, à
ACHILLE SIGUR, ou à GEO. E. COOLIDGE,
17 jan No. 56, rue Gravier.

CIMENT HYDRAULIQUE—150 barils en débarquement, à vendre par
GEO. BEDFORD, 22, rue Bienville.

A LOUER.

L'ACADEMIE de Carrollton, à louer. S'adresser à PALFREY & Co.
28 jan 66, rue du Canal.

MAGASIN A LOUER—Le magasin bien connu, No. 12, rue Bienville, et les fournitures à vendre, s'adresser sur les lieux.
21 jan

A LOUER—Un bureau sur le devant. S'adresser à F. H. CALLWEY,
31 jan 6, rue Conti.

A LOUER une maison rue des Grands-Hommes près l'Esplanade.
22 jan R. BRUGIER.

A LOUER—Un emplacement pour jardin, ayant 150 pieds de face, sur 250 de profondeur, avec un bon logement pour le jardinier et sa famille. S'adresser rue Dauphine, entre Toulouse et St. Pierre, no. 189. 15 jan

A LOUER—Une MAISON à quatre étages située dans la rue Royale, entre les rues Bienville et Conti. construite au dernier goût récemment peinte et ayant de beaux appartements. Cette MAISON se trouvant dans le centre de la ville ferait une bonne demeure pour une famille bourgeoise. La possession en sera donné sous peu de jours. Pour plus amples informations, s'adresser au No 29 rue de Chartres. 15 janv

A LOUER de suite, un superbe MAGASIN de dépôt; rue Toulouse entre Bourbon et Dauphine. 14 jan

A LOUER, six jolies MAISONS de résidence, situées rue Bourgogne, l'une d'elles faisant l'encoignure de la rue du Maine. Chaque MAISON se compose de six appartemens, trois chambres à domestique, cuisine, chambres à laver et dépense—S'adresser à
H. PALOC & DUFOUR.
11 jan 110, rue de Chartres.

A LOUER—Une MAISON de brique à trois étages, située rue du Canal, entre les rues Ramparts et Bourgogne. La possession en sera donnée immédiatement. S'adresser à
G. R. STRINGER.
11 jan 50, rue du Canal.

MAISON DE RESIDENCE A LOUER—Cette belle et agréable maison de résidence, située rue du Canal, No. 161, entre les rues Philippa et du Cirque, est maintenant à louer à des conditions libérales. On peut en donner possession le 1er janvier prochain. S'adresser sur les lieux.
21 déc—

A LOUER—Diverses maisons pour deux familles, et des terrains vides, dans la Seconde et la Troisième Municipalité. S'adresser au Docteur John Rice, No. 119, rue Gravier, ou à son agent, M. De Johns, No 376, rue Royale. 19 nov

CHARLES O. COLE, peintre de portraits, a transporté son laboratoire au No. 9, rue Royale, dans l'édifice de Mr. Musson, quelques portes après la rue du Canal. 3 jan—

CLAY & CLARK,
FABRICANS DE TUYAUX DE PLOMB,
No 108, rue Poydras, Nelle. Orléans.
Tiennent constamment en magasin un assortiment de tuyaux de plomb, du diamètre inférieur de 3/8 de pouce à 2 pouces.
Aux prix les plus modérés. 1er déc—6 m3ps

HOTEL DE LA RUE CONTI—Récemment Hôtel Richardson—Cet établissement si favorablement connu depuis long tems, par les habitans de cette ville est maintenant prêt à recevoir des pensionnaires. Cet hôtel a été réparé à neuf l'été dernier, la buvette est fournie des meilleures liqueurs et rien n'a été épargné pour rendre cet établissement digne du patronage dont on l'a honoré jusqu'à présent, sa position dans le centre de la ville et sa proximité de plusieurs édifices publics rendent son séjour aussi commode qu'on puisse le désirer. 14 jan

COMPAGNIE DE BANQUE DE LA BOURSE—Nelle Orléans, 12 janvier 1839—Les directeurs ont déclaré ce jour un dividende de dix pour cent sur chaque action formant le capital, qu'il paieront aux actionnaires ou à leurs fondés de pouvoir à partir du mardi 4 février 1839.
14 jan R. BRENNAN.

ON demande un domestique capable de servir comme portier dans une maison de comestibles et de commission, et qui connaisse un peu la cuisine. S'adresser au No. 31, rue Poydras. 10 jan

ENTREPOT DE SELLERIES
DE PHILADELPHIE,
No. 4, rue de la Vieille Levée.
JAMES MAGEE & Co. ont en magasin, et reçoivent régulièrement de Philadelphie, additionnellement à leur approvisionnement des selles de goût, et fabriquées expressément pour ce marché, et qu'ils offrent à vendre en gros et en détail, à des conditions raisonnables pour du comptant, ou billets endossés à satisfaction.
Leur assortiment consiste en partie, comme il est ci-dessous mentionné:
Selles espagnoles de formes variées,
Selles pour homme et femme, unies et piquées,
Brides, brides à monture et à martingale,
Porte-manteaux, do en tapis et convenables pour le transport des médicamens,
Selles de demoiselles et d'enfans.
Harnais de voitures de toutes sortes,
Coliers, harnais et brides de toutes sortes,
Fouets de cabriolets et autres,
Malles cerclées en fer, de divers genres,
Harnais et brides en cuir,
Brides de gourmette en maroquin, en peau de mouton, en cuir de cochon et en peau de chèvre,
Etriers, éperons et boucles. Charrettes de Carry. Tous ces articles peuvent être obtenus sur demande.
1er déc—6m

A VENDRE—Un excellent briquetier, entièrement acclimaté et depuis nombre d'années dans l'Etat. Pour les conditions, s'adresser au No. 86, rue de la Douane. 28 dec

CONSULTATIONS MEDICALES—Fs BARNELLE, docteur gradué de la faculté de New-York, membre de la société des Botanistes, Médecins et Chirurgiens de la ville de New-York, nouvellement arrivé en cette ville, offre ses services aux personnes qui voudront l'honorer de leur confiance.
Le docteur donnera des consultations à son domicile sur toutes sortes de maladies, mais plus particulièrement sur les affections dartreuses, scrofuleuses et sur les maladies dites secrètes. Les personnes peu aisées recevront des consultations gratuites.
Consultation de 9 à 4 heures, rue Dauphine. No 77.
17 dec—6m

COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DU GOLFE DU MEXIQUE—Les livres de souscription de la compagnie continuent d'être ouverts au bureau de la compagnie, rue Conti, no. 57, à côté de la Banque de la Louisiane.
Par ordre de la direction.
5 déc WM FURST, secrétaire.

ENTREPOT DE VOITURES DE LA LOUISIANE—No. 46 et 48, rue Royale.—Les soussignés invitent respectueusement les habitans et autres à venir examiner leur grand assortiment de VOITURES, récemment reçues et à vendre à leur établissement (11 oct—a) H. BEACH & Co.

LES soussignés, agents dans cette ville pour la Banque de l'Union du Mississipi, en référant à la circulaire ci-après, donnent avis qu'ils sont prêts à recevoir du coton pour le compte de ladite banque, et accorderont les avances nécessaires pour mettre les habitans à même d'obtenir l'avance qui y est stipulée.
RICKER, HADLEY, DAVIS & Co,
20 dec 36, rue du Camp.

BANQUE DE L'UNION DU MISSISSIPI.
Jackson, 16 novembre 1838.
Monsieur,
Les directeurs de cette institution étant d'opinion que la récolte de coton dans cet état sera moindre qu'à l'ordinaire et que les habitans voudront suspendre la vente de leur récolte jusqu'à ce que ce déficit soit connu, proposent de faire une avance de soixante piastres sur chaque balle de bon coton vendable pesant 400 livres, et délivrés aux agents de cette banque, qui seront nommés dans les lieux d'embarquement ci-après, au Natchez, à Vicksburg, Grand-Gulf, Rodney, Manchester, Tehula, Saturtia, Marion, Greenwood, Grenada, Columbus et ville de Mississipi. Les propriétaires devront délivrer à cette banque les reçus desdits agents, avec la marque, le numéro et le poids de chaque balle, ainsi qu'un billet payable à 12 mois de date, portant deux bonnes sécurités ou plus, pour être soumis à la direction afin d'obtenir la dite avance.
Le coton devra être expédié à Liverpool, ou à tel autre marché désigné par la personne qui le délivrera, à ses risques et frais, et sera vendu pour compte de cette banque. Les produits, ainsi que le change, tant de l'étranger que du pays devront être débités à son compte et le cours du change du pays sera établi sur le cours de la place au moment que le montant des ventes aura été reçu.
Je suis respectueusement &c.
(Signé) W. P. GRAYSON,
20 dec caissier.

J. B. FIELL, no. 43, rue Bienville, offre en vente les articles suivans: 1500 boites blanc de baleine; 1300 do savon, de Manchester, Raymond & Fays; 500 do thé impérial et poudre à canon, en boites de 6 lbs. et 12 do; 300 do en flacons de 2 lbs et 3 lbs; 25 do Young Hyson; 2500 Pouchong; 50 do. Hyson skin; 100 do chocolat; 100 do. moutarde de Londres, 50 barils saleratus; 25 caisses marinades, 25 frequins beurre Goshen; 100 qr barils farine de sarasin; 100 sacs amandes; 100 barils genièvre du pays; 25 do. eau de vie de prunes; 15 do alcohol; 20 do esprit neutrale; 25 demi-pipes eau de vie de A. Seignette; 25 do de J. J. Dupuy; 10 pipes genièvre de Hollande; 150 boites amidon; 5 caisses jeans du Kentucky; 2 do. flanelle rouge de do.; 3 do moustiquaires; 1500 barillets clous de l'Ouest; 50 barils esprit de térébenthine; 25 do mastic; 100 barriques et barils huile de lin; 5005 barillets blanc de plomb de New York et Philadelphie; 5000 gallons huile d'hiver; 3000 do d'automne; 1500 do huile de baleine raffinée; 300 barils huils pour tanneurs; 1000 barillets peinture grise; 50 do. rouge vénitien; 50 do. brun espagnol 1000 do noire; 300 boites vitres de Windsor; 50 barils traits pour charrues assortis, 50 do tranchans pour do.
22 jan

LA société sous la raison Vergne & Co. pour la fabrication de plâtre de Paris, calciné, étant dissoute d'un commun accord, le public est prévenu que la fabrique située près des Champs Elisées, encoignure Urquhart et Marigny, ayant été achetée par MM. Depouilly frères & Co ils continueront (sur nouvelle échelle) la fabrication de plâtre calciné, employant les meilleures qualités de gypses provenant des carrières de Montmartre (France). Les plâtres seront toujours supérieurs à ceux importés de New York; chaque baril sera garanti contenir quatre boisseaux, et sera vendu au-dessous du cours des plâtres importés. MM. les constructeurs plâtriers ou enduiseurs, sont priés de s'adresser à leur bureau, passage de la Nouvelle Bourse, encoignure St. Louis, ou au magasin d'entrepôt, rue Conti No. 119, ils tiendront à leur magasin des ciments jaunes et gris hydrauliques, ciments romains &c. des plâtres préparés pour l'engrais des terres, seront toujours à la disposition des jardiniers et des planteurs à des prix modérés.
Signature de la société pour la vente des plâtres Pour les constructions seulement.
J N DE POUILLY, T. DEPOUILLY & co.
13 juill DEPOUILLY & DEPOUILLY

LES soussignés ont formé une maison de commission en cette place, sous la raison de commerce Blanchard, Eimer & Co.
M. Samuel Moore de la Nouvelle Orléans, actuellement résidant à Paris, est leur associé commanditaire pour la somme de cinquante mille piastres.
THEODORE BAILLY-BLANCHARD,
JACQUES HENRY EIMER,
6 nov 95, rue Bienville.

PAR le navire Bowditch de Liverpool et à vendre chez le soussigné, un assortiment complet d'instrumens de chirurgie, drogues &c. parmi lesquels se trouvent les articles suivans:
Lancettes d'Evan véritables,
Trocars assortis "
Scarificateurs "
Instrumens pour amputation "
Do la cataracte "
Do avec leur trousse "
Do pour les ventouses "
Stethoscopes assortis "
Petites seringues à injection en étain No. 1.
" " en ivoire "
" " en verre "
Magnésie calcinée de Henry véritable
Do effervescente de Butler "
Pilules de Morrisson "
Taffetas d'Angleterre, noir et couleur de chair
Onguent mercuriel double,
Masse bleue pour pilules,
Calomel,
Pains à cacheter noirs et rouges,
Sulfate de Quinine français,
Moutarde anglaise en poudre, fraiche,
Racine de valériana do do
Créosote pure, &c. &c.
23 jan A. A. PEYCHAUD, 123, rue Royale.

VIN—10 barriques vin Port et Canary, à vendre par CARMAN & McMAHON,
26 jan 41 et 43, rue Poydras.

BRODEQUINS, BOTTES ET SOULIERS—1,250 caisses comprenant un assortiment général pour la campagne, à vendre par FROST & Co.
26 jan 9, rue de la Douane.

MEDICAMENS NOUVEAUX—295 paquets médicamens nouveaux, contenant un assortiment général, choisi avec soin et garanti naturels, à vendre par JARVIS & ANDREWS,
26 jan [illegible]

CABOTAGE.

LIGNE DE PAQUEBOTS ENTRE LA NLLE. ORLEANS ET BALTIMORE.
Pour Baltimore.—Le paquebot AL SEAMAN, capitaine Crowell, étant engagé pour la plus grande partie de sa cargaison, partira prochainement. Il peut encore prendre 150 balles de coton. Pour passage, ayant de beaux emménagemens, s'adresser à GEORGE BEDFORD,
17 jan 22, rue Bienville

NAVIRE MISSISSIPI pour New-York—Paquebot du 28 courant.
Ligne de Paquebots de la Louisiane et New-York.
Le beau Paquebot MISSISSIPI de première marche, capt. Beale ayant déjà la majeure partie de son chargement arrêté partira le jour ci-dessus fixé. Pour passage peu de fret ou pour passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser au Capitaine à bord, ou à JAMES H. HULLIN,
17 jan 74, rue du Camp.

LE superbe navire LOUISVILLE capt. Allen, suivra le Missisipi, et partira le 1er du prochain. Il montera charger à la côte si on le demande de suite. 17 jan

POUR NEW-YORK—Le joli brick GEN. STARK, capitaine Leighton, partira sous peu. Pour fret de 50 boucauts, ou la valeur, ou pour passage, s'adresser à bord ou à
KIDDER & HEAD,
3 janv 24, rue Poydras

POUR ST.-JOSEPH—La goelette ANDREW JACKSON, fine voilière, capitaine Mildrum, ayant une partie de son chargement engagé et allant à bord, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à
ASHBRIDGE & JENKINS,
1er. janv 65, rue de la Commune.

POUR NEW-YORK—Le joli brick ELCY, capt. Wall, ayant tout son chargement engagé, partira sous peu de jours. Pour passage seulement s'adresser à KIDDER & HEAD,
3 jan 24, rue Poydras.

POUR ST. MARKS—La goelette fine voilière CONSTITUTION, capitaine Woodbury, ayant une partie de son chargement engagée, partira sous peu. Pour fret de 200 barils, ou passage, s'adresser à bord ou à
ASHBRIDGE & JENKINS,
3 janv 65, rue de la Commune

PORTS ETRANGERS.

Premier bâtiment—POUR MATAGORDA—Le brick EMELINE, fin voilier, doublé et chevillé en cuivre, capitaine Heath, ayant les 2/3 de son chargement engagé, partira sous peu. Pour le reste du fret ou pour passage, ayant de beaux emménagemens, s'adresser à
ASHBRIDGE & JENKINS,
20 déc 65, rue de la Commune.

POUR TAMPICO—La belle goelette ROLLA, capt. Paxton, ayant la plus grande partie de son chargement engagé sera expédié sans délai. Pour le reste du fret ou passage s'adresser à J. W. ZACHARIE & Co,
17 jan 38, rue de la Douane.

POUR TAMPICO—La goelette bien connue HENRY CLAY, capitaine Paterson, ayant la plus grande partie de sa cargaison s'adresser à W. F. VIGERS & Co.
17jan 30, rue Bienville

POUR TAMPICO—La belle goel. CORA, fine voilière, doublée et chevillée en cuivre, capitaine Rendifort, ayant une partie de sa cargaison engagée, partira prochainement pour le port ci dessus. Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagemens, s'adresser à
18 jan A. M. DE MIRANDA.

POUR LA HAVANE—Le brick paquebot fin voilier DOUGLAS, capitaine Baker, partira pour le port susdit au commencement de la semaine prochaine. Pour fret ou passage, s'adresser à W F VIGERS & Co.
18 jan 30, rue Bienville.

POUR LA HAVANE—La goelette GHIKA, fine voilière et de première classe, doublée et chevillée en cuivre, capitaine Hunter, ayant une partie de son chargement engagée, partira sous peu. Pour le reste du fret ou pour passage, s'adresser à KIDDER & HEAD,
17 dec 24, rue Poydras.

POUR LE HAVRE—Le navire américain CHARLES, capitaine Brewste, partira prochainement pour le port susdit. Pour fret de 100 balles coton ou pour passage ayant des emménagemens très commodes pour 8 ou 10 passagers, s'adresser au capitaine à son bord ou à
17 jan R. GRONING & Co.

POUR LE HAVRE—Le navire de première classe JOHN HOLLAND, capitaine Jourdan, sera expédié incessamment, ayant la majeur partie de son chargement engagé, allant à bord. Pour fret de 200 balles de coton, ou pour passage, s'adresser à GEORGE BERGEROL, Rue Royale. ou LEVI H. GALE,
12 jan 93, rue de la Commune.

POUR LE HAVRE—Le beau navire fin voilier, de première classe, MERIDIAN, capitaine Williams, ayant une partie de sa cargaison engagée, partira sous peu. Pour fret de 500 balles de coton ou pour passage, s'adresser à
ASHBRIDGE & JENKINS,
19 jan 65, rue de la Commune.

POUR LIVERPOOL—Le navire A. I. CALEDONIA, fin voilier, ayant la plus grande partie de son chargement à bord, peut encore prendre 225 balles de coton et partira positivement samedi prochain, 19 du courant. S'adresser à
LEVI H. GALE,
16j 93, rue de la Commune.

POUR LIVERPOOL—La superbe barque anglaise LADY CAMPBELL, capitaine Johnson, doublée en cuivre, d'une marche supérieure, peut encore prendre 250 balles de coton. Pour fret ou pour passage, s'adresser au capitaine à bord vis-à-vis la presse à coton.
HANNAY & ROBERTSON,
17 jan 26, rue Gravier.

POUR LIVERPOOL—Le navire américain ZELUMAH, capitaine Barstow, a commencé son chargement. Pour fret de 300 balles, s'adresser à bord ou à
H. C. CAMMACK & Co.,
18 jan Place de l'Exchange.

SAMUEL LOCKE & Co., magasin en gros et en détail de quincaillerie et manufacture d'ouvrages en ferblanc, cuivre et tôle, no. 8, rue Nouvelle Levée, 1ère municipalité, viennent de recevoir par les derniers arrivages d'Europe et des ports de l'Atlantique un grand assortiment de quincaillerie et ferremens qu'ils offrent en vente au compte.
Les marchands de la campagne et le public sont invités à aller examiner leur assortiment composé en partie de
COUTELLERIE de table et de poche de toutes formes et de toutes qualités, couteaux à découper, à la Bowie; rasoirs de toutes qualités en boites d'un seul ou d'une paire, par douz.
OUTILS de charpentiers et menuisiers, acies des manufactures d'Auburn et de New York, tarières, équerres, haches de Collin et Simond, et toutes sortes d'outils pour tonnellier.
FERREMENS pour bâtisses—Pentures complètes de Clark et en fer fondu, droites ou courbées, serrures anglaises, françaises, &c, pour armoires, bureaux, malles, &c., crochets, verrous, vis en fer et en cuivre, sous coupés de Boston et tous les matériaux pour la culture
CHARRUES—250 no. 1 et 2, bêches et pelles, chaines pour charrues, meules, fer anglais plat carré et rond do. do. américain, de la Caroline et rateaux de toutes grandeurs qualités, sonnettes pour bestiaux, moulins à mais de facture américaine et anglaise, avec ou sans volant.
OUTILS DE FORGERON—Enclumes à trou de rat fins et ordinaire, étaux de toutes sortes, marteaux de toutes sortes, mâchoires, filière plates et rondes, bâtards ou fines; objets de fer coulé, 40 000 pièces de toutes sortes ou de fonderies d'Ecosse.
ARTICLES DE CHASSE, fusils doubles et simples, poudrières, sacs à plomb, baguettes pour nettoyer les fusils, étaux, bourres, capsules, poudre de Dupont en demi barils et en boites de ferblanc, plomb à gibier, en barres et saumons, pierres à feu, couteaux de chasse, hameçons et lignes de pêche etc.
OBJETS EN CUIVRE, chenets, pelles, pincettes et fourgons, patères, chandeliers et bougeoirs, poulies roulettes pour lit, anneaux, couplets et verrous etc.
OBJETS VERNIS, coffres forts de toutes grandeurs de manufacture américaine de beaucoup supérieur, nécessaires manufacture anglaise plateaux, mouchettes, lampes et chandeliers, tabliers, crachoirs, bowls et baquets etc.
GROSSE QUINCAILLERIE, poids pour fenêtres à coulisse, fer en barre anglais et américain, acier poêles, chaines grilles pour fourneaux, tôle, fer blanc, étain, cuivre à doublage, blanc de céruse à l'huile, clous à river et à planches etc.
OBJETS POUR NAVIRE, 100 douzaine seaux de navire, cordages goudronnés, lignes de sond, suif cuir à pompe, suif, huile de poisson, peintures noire, rouge, verte, bleue et blanche, poulies rames, épissoirs, fanaux de signal, racloires, brosses, de toute espèce etc.
24 jan

LE soussigné a en magasin et offre à vendre ce qui suit:
Livres de toutes espèces, papier à lettre, papier à emballage &c. &c, plumes, canifs, crayons, &c.
Bibles françaises, anglaises et allemandes.
Almanachs français, anglais et allemands.
Dictionnaires français, anglais do et espagnols.
Grammaires do do do.
Livres de classe, alphabets &c.
Encre rouge, bleue et noire, dans différentes bouteilles pain à cacheter, cire &c.
Toutes choses nécessaires à la lithographie.
H. HANKEL,
15 jan 23, rue des Champs Elysées.

SUCRE à 10 et 12 livres à la piastre.—Bon café de St-Domingue à 1 escalin la livre—Bon vin à 4 escalins le gallon; 5000 livres de vieux cuivre; 600 livres de vieux fer; au magasin de ANT. MICHOUD,
20 nov Encoignure Vieille Levée et Ursuline.

CARMAN & McMAHON,
Marchands Commissionnaires,
Ont transporté leur Magasin aux Nos. 41 et 43, rue Poydras, Nouvelle Orléans. 17 dec

LES soussignés offrent à vendre à des prix modérés, 40000 cigares de la Havane; 10 barils de pois cassés pour purée; 100 sacs de sel, et toute espèce de conserves alimentaires nouvellement reçues.
22 dec H. PALOC & DUFOUR.

LES soussignés offrent en vente les articles suivans: 500 sacs sel de Liverpool, gros et fin, 10 pipes et 10 barils Genièvre de Hollande, 10 demi do eau de vie de Cognac; 19 do do mêlée; 30 barrils vieux whiskey de Monongahela; 10 do do et 10 demi barrils eau de vie de pêche, 10 barrils liqueurs de menthe et citron; 450 milliers cigares de la Havane et Américaine; 150 boites tabac manufacturé, qualité supérieure, 6 balles ficelle; 30 barils charbon de Lehigh; 20 caisses Usquebaugh Irlandais; 5000 pieds bois à piquer, ombré et tordu; 800 barils farine superfine, fine et commune; 40 barils whiskey de riz; 5 quart barils vin de Porto; 5 do des Iles Canaries. Aussi 50 barils genièvre du pays, attendu sous peu. CARMAN & McMAHON,
41 et 43, rue Poydras.

LOUIS ROGERS & JAMES GRAY continue leurs affaires à Richmont et Virginie sous la raison de ROGERS & GRAY. 15 jan

CHANGEMENT DE DOMICILE ET D'ETUDE—E. CAILLARD, avocat, a transporté son domicile et son étude, rue Madison, No. 22, entre les rues Levée et Condé, près des halles et du ferry de la 1ère. Municipalité, et à proximité des Cours Criminelle, de District, de Paroisse, des Preuves et de Cité, de la Nouvelle Orléans.
Son étude est ouverte tous les jours de 7 heures du matin à 7 du soir.
Pour consultation de 7 à 9 heures du matin, et de 4 à 7 heures du soir; affaires de cour de 10 du matin à 3 du soir. 14 jan

VINGT CINQ PIASTRES DE RECOMPENSE seront données à quiconque fera arrêter l'individu qui s'est introduit dans la nuit du 9 courant, dans une maison à l'encoignure des rues Dauphine et Conti, et y a volé le tiroir d'un sideboard contenant douze couverts d'argent, une cuillière à soupe et onze petites cuillères marquées Hyde & Goodrich. S'adresser au bureau de l'Abeille. 11 jan

UNE somme d'argent ayant été trouvée, le propriétaire est requis de venir la réclamer à la Banque de l'Union, et payer les frais d'avis. 12 jan

BANQUE DE L'UNION DE LA LOUISIANE—Nouvelle Orléans, 9 janvier 1839.—Une élection par les actionnaires, aura lieu à la maison de banque, lundi le 4 février prochain, entre 10 heures A. M. et 2 heures P. M. afin d'élire six directeurs.
Par ordre du bureau.
10 jan MARTIN GORDON, Jr. caissier.

AVIS—James Gray se retire ce jour de la compagnie de Rogers & Co; les affaires seront continuées comme auparavant par Louis Rogers et Charles Sagory, sous la raison de Rogers & Co.
New-York, 31 décembre 1838. 15 jan

TRAITES sur la Havane, à vendre par
CUCULLU, LAPEYRE & Co.

POUR L'INTERIEUR.

Paquebot de la Nouvelle-Orléans et de la Mobile—Le paquebot à vapeur à basse pression, GIRAFFE, capt. Swiler, partira du bout du chemin à coulisses tous les lundis et vendredis, immédiatement après l'arrivée des chars de midi, et de la Mobile tous les mercredis et samedis. Le public peut compter sur la plus grande ponctualité. 7 jan.

MALLE DES ETATS UNIS—Pour le Bayou Sara et Plaquemines—Le superbe bateau à vapeur, pour passagers, BRILLIANT, capitaine Hart, ce bateau a toutes ses chambres séparées et commencera ses voyages réguliers mercredi 19 du courant, à 10 heures du matin, et dimanche à la même heure pour Plaquemines, et continuera à faire des voyages ponctuellement à l'heure indiquée. Il y a des chambres séparées pour les personnes de couleur. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à
18 dec ADAMS & WHITALL.

PAQUEBOT REGULIER—Pour Baton Rouge, Plaquemines, Donaldsonville et tous les lieux intermédiaires.—Le bateau à vapeur, fin marcheur, TECHE, capitaine J. Chauvin, venant d'être inspecté et classé A. 1., fera les voyages entre la Nouvelle-Orléans tous les jeudis à 10 heures précises du matin, et de Baton Rouge tous les samedis à 10 heures.—Pour fret et passage, ayant de très beaux emménagement, s'adresser à GOURDAIN & BENIT,
29 nov 13, rue Conti.

PAQUEBOT REGULIER POUR MEMPHIS ET RANDOLPH.—Le superbe bateau à vapeur ORONOKO, capt. Bosworth, est attendu à chaque jour; il fera ensuite régulièrement des voyages entre ce port et ceux intermédiaires, durant la saison. L'Oronoko vient d'être complètement réparé, on lui a mis de nouvelles machines et de nouvelles bouilloires, et comme on l'a disposé pour recevoir du coton, il n'est surpassé par aucun bateau naviguant sur le fleuve. Pour fret ou passage, devant être expédié sous peu, s'adresser à bord ou à
PIERCE SHANNON & BROTHER,
28 nov 97, rue des Magasins.

POUR BAYOU TUNICA et tous les ports intermédiaires.—Le superbe bateau à vapeur NASHVILLE, neuf, fin marcheur et commode, commandé par le capitaine Buchanan, partira pour les lieux susdits et tous ceux intermédiaires, tous les mardis à 10 heures du matin. Le Nashville offre toutes les garanties possibles aux passagers; ses bouilloires ont été inspectées et les chaines du gouvernail sont en fer. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à
FOLLAIN, BELLOCQ & DEGELOS,
3 déc 19, rue St. Louis.

AVIS aux personnes qui désirent visiter les Attakapas ou les Opélousas.
Le steamer GALIMAN, ayant de très bons emménagemens partira du village Indien situé à trois lieues dans le Bayou Plaquemines, tous les Lundis à midi précis, et reviendra pour les Opelousas tous les jeudis [illegible] pendant la saison des basses eaux—Les passagers trouveront toujours chez M. J. Orillon des voitures pour les transporter, et des waggons pour leurs bagages ou marchandises.
4 oct FOLLAIN, BELOCQ & DEJELOS.

Paquebot entre la Nouvelle Orléans et le Bayou Sarah.
Le steamer LEVANT, bien construit et marchant de première [illegible] ayant été acheté par [illegible] Laurent, fera sous son commandement [illegible] les voyages ci-dessus mentionnés [illegible] ports intermédiaires. Il partira de la N[illegible] tous les dimanches à 10 heures [illegible] du Bayou Sarah tous les mercredis, à la même heure.
23 avril J. B. COLLA, Agent.

A VENDRE—Le bateau à vapeur HOWARD, d'un léger tirant d'eau, bien fourni de tout, construit depuis deux ans, et bien réparé: il peut porter 120 tonneaux et ne calar que 4 pieds et demie. Pour plus amples informations, s'adresser à GODFREY, LAWRIE & SMALL,
8 oct 36, rue du Camp.

A VENDRE—Le steamboat Merchant—Le reste de ce superbe steamboat [illegible] ayant été remorqué jusqu'au 30 de ce mois, il sera offert en vente, à l'encan, à la Bourse de Cité, rue St. Louis, par Hewlett & Cone encanteurs, s'il n'est pas vendu à l'amiable avant cette époque.
L'inventaire est déposé au bureau de M. Maunsel White & Co. Pour les termes et les conditions de la vente s'adresser à GREGORY BYRNE, ou à
5 nov—13 MAUNSEL WHITE & Co.

POUR LA MOBILE—Le steamer GIRAFFE, paquebot régulier, capitaine Swiler, partira du bout du chemin de Rail Road tous les jeudis et dimanche, après l'arrivée des chars de midi, et de la Mobile tous les mardis et vendredis. Pour passage, s'adresser à bord, au capitaine SWILER.
P. S. Toutes les fois que le nombre de passagers sera suffisant, la Giraffe s'arrêtera aux ports intermédiaires, pourvu que le capitaine Swiler en soit préalablement informé. 7 nov

BATEAU A VAPEUR A VENDRE—Actuellement amarré et à vendre en face de la ville, de l'autre bord du fleuve, près du ferry d'en Haut. Ce bateau a été complètement réparé et a été strictement examiné et assuré; il est du port de 150 tonneaux, et est propre aux transports de coton et de sucre. On le vendra à des termes libéraux. S'il n'est pas vendu d'ici au 15 de ce mois, à l'amiable, il sera alors mis à l'enchère ce jour-là. Pour plus amples informations, s'adresser à
3 jan FOLLAIN, BELLOCQ & DEGELOS.

LIGNES DE PAQUEBOTS.

POUR NEW YORK.
Ligne de paquebots de la Louisiane et New York, devant partir régulièrement de chaque port aux époques fixées. La ligne se compose des navires suivans:
YAZOO ... Capitaine Drake.
MISSISSIPI ... " Beale.
LOUISVILLE ... " Allen.
SARATOGA ... " Hathaway.
HUNTSVILLE ... " Eldridge.
SHAKESPEARE ... " Palmer.
Ces batimens sont tous de première classe, doublés et chevillés en cuivre, d'un léger tirant d'eau et construits à New York exprès pour cette navigation avec des emménagements élégants pour les passagers: ils seront commandés par des capitaines expérimentés. Le prix du passage est fixé à $90 sans vins ni liqueurs. Pour tout [illegible] les navires de cette ligne seront toués en montant et descendant le Mississipi par des bateaux à vapeur.
Ni le capitaine, ni les armateurs de ces bâtimens ne sont responsables pour les bijoux, les espèces, l'argenterie &c. à moins qu'on n'en fasse établir la valeur sur un connaissement. Pour fret ou passage, s'adresser à
8 janv JAMES H. HULLIN, 74, rue du Camp

Ligne de paquebots entre Boston et la Nlle. Orléans.
Cette nouvelle ligne a été [illegible] pour faire les voyages des ports ci-dessus, ces navires sont tous d'un [illegible] convenable, [illegible] de beaux emménagements, et tous les efforts seront faits pour satisfaire les passagers. Cette ligne est composée des navires suivants:
CHICKASAW 416 tonneaux capitaine B. Loring.
CAROLINA 418 " " S. Lincoln.
CHARLESTON 375 " " D. Eldridge.
COLUMBIANA 428 " " G. Becker.
CONCORDIA 468 " " Harding.
Les navires ci-dessus sont tous neufs et de première classe, ils ont été doublés et chevillés en cuivre, commandés par des capitaines d'une grande expérience, ils ont de vastes emménagements et les chambres des dames sont séparées. On portera tous soins et attention aux passagers, et leurs tables seront des mieux garnies.
Ces paquebots seront toués et remorqués par les bateaux à vapeur, et la plus grande ponctualité sera observée pour les jours de départ; et s'il advenait que les paquebots réguliers fussent en retard, d'autres navires aussi bons les remplaceront. On sollicite une portion du patronage du public. Les agents s'engagent à prendre des prix modérés pour les marchandises qui y seront expédiées; ils avanceront si on l'exige toutes les dépenses sur les marchandises qui seront envoyées par ces navires.
Ces navires partiront tous les 1er et 15 de chaque mois. Pour fret ou passage s'adresser à
JOHN A MERRITT,
98, rue de la Commune, près de la rue du Camp.
N. B. On fait des avances sur les marchandises qui seront consignées à MM. A. C. Lombard & Co à Boston 3 nov—a

LIGNE DE PAQUEBOTS ENTRE LA NLE. ORLEANS ET BALTIMORE
Cette ligne se composera des navires ci-après, les quels ont été construits ou achetés pour faire exclusivement ces voyages, savoir:
Navire SEAMAN Capitaine Miner.
Barque MARY, " Nickerson.
" IRAD FERRY, (neuf) " Bosworth.
" SOLOMON SALTUS, " Leland.
Brick ARCHITECT, " Gray.
Ces bâtimens sont de première classe et ont des emménagements beaux et bien meublés; ils sont d'un faible tirant d'eau et pourront pénétrer jusqu'à Baltimore pour y charger et décharger. Ils prendront aussi du fret pour les ports dans le Chesapeake ou la rivière James, et ce fret sera expédié pour sa destination respective par Mrs. Clark & Kellogg, agents pour ladite ligne à Baltimore; les frais occasionnés par les marchandises chargées seront avancées ici si on le désire. Le prix du passage est fixé à $80. On fournira d'amples provisions de la meilleure qualité.
On emploiera dans toutes les occasions des bateaux de remorque pour monter et descendre le Mississipi.
Pour fret ou passage, s'adresser à GEORGE BEDFORD,
12 oct 22, rue Bienville

PAQUEBOTS POUR NEW YORK.
[Nouvelle Ligne.]
Devant partir ponctuellement tous les LUNDIS pendant la Saison, chargés ou non.
Navire Orléans, capt. Sears, 599 tons, 27 Nov
Navire Alabama, capt. C. Berry, 474 tons 3 Dec
Navire Arkansas, capt E S Doane, 627 " 15 Dec
Navire Saratoga, capt W Hathaway, 548 tons 24 Jan
Navire Nashville, capt D Jackson, 540 " 3 Jan
Navire Kentucky, capt J Bunker, 629 " 7 Fév
Les navires ci-dessus sont de première classe, doublés et chevillés en cuivre, et ayant été construits à New York, expressément pour ce commerce; ces navires n'éprouvent jamais de retard en passant la barre.
Les capitaines sont des hommes d'une grande expérience; [illegible] en descendant ou en montant le Mississipi. Ils ont des appartemens commodes et de superbes tables seront bien abondamment pourvus.
Le prix des passagers à la chambre est de $90, dans le quel vin, liqueurs, [illegible] les officiers et l'équipage ne boivent que de l'eau. Pour fret, ou passage, s'adresser à bord ou à H. O. AMES.
No. 48 rue du Camp.
Ces navires ne seront pas responsables des casseages, soit de verrerie, quincaillerie, marbre ou granit, cuivre, acier etc., ni des paquets ou objets à moins qu'un connaissement ne soit fait et signé au bureau des agens.

DROGUES ET MEDECINES—J. B. Prévost s'est établi en cette ville pour la vente en général de drogues en gros. Il reçoit en ce moment un grand envoi de drogues fraiches et véritables, qu'il vendra à des termes libéraux. Il sera à même de satisfaire pleinement les pharmaciens de la ville et ceux de l'intérieur, les médecins, négociants et habitants, qui trouveront chez lui des avantages tels qu'ils n'en ont point eus en cette ville. Son intention est de se tenir strictement à ce genre d'affaires. Son approvisionnement sera complété sous peu, et dans quelques semaines il répondra aux demandes en général. Tous les ordres de la campagne et ceux [illegible] promptement exécutés. No. 39, rue du Camp, Nouvelle Orléans. 24 nov

CLAY & CLARK.
PLOMBIERS DE MAISON ET DE NAVIRE.
No. 108, rue Poydras, Nelle. Orléans.
Fabricans de tuyaux en plomb, cabinets privés et pompes de tout genre.
Etablissent les bains chauds, froids et douches d'après la meilleure méthode.
Plomb roulé au cylindre, tuyaux, &c.
Ils exécutent des commandes pour tous les Etats du Sud. 1er déc

AVIS.—L'HOTEL ST-LOUIS est maintenant ouvert pour la réception du public. Les appartements y ont été meublés avec beaucoup de goût, et disposés de manière à satisfaire tous les désirs. On peut y avoir des chambres, [illegible]. Il y a dans l'Hôtel un excellent restaurant sous la direction de M. C. Lavau. S'adresser à M. A. WILLOZ, Directeur de l'Hôtel 19 déc